
2



[...]ERIE FRANÇAISE

LOIRE-INFÉRIEURE

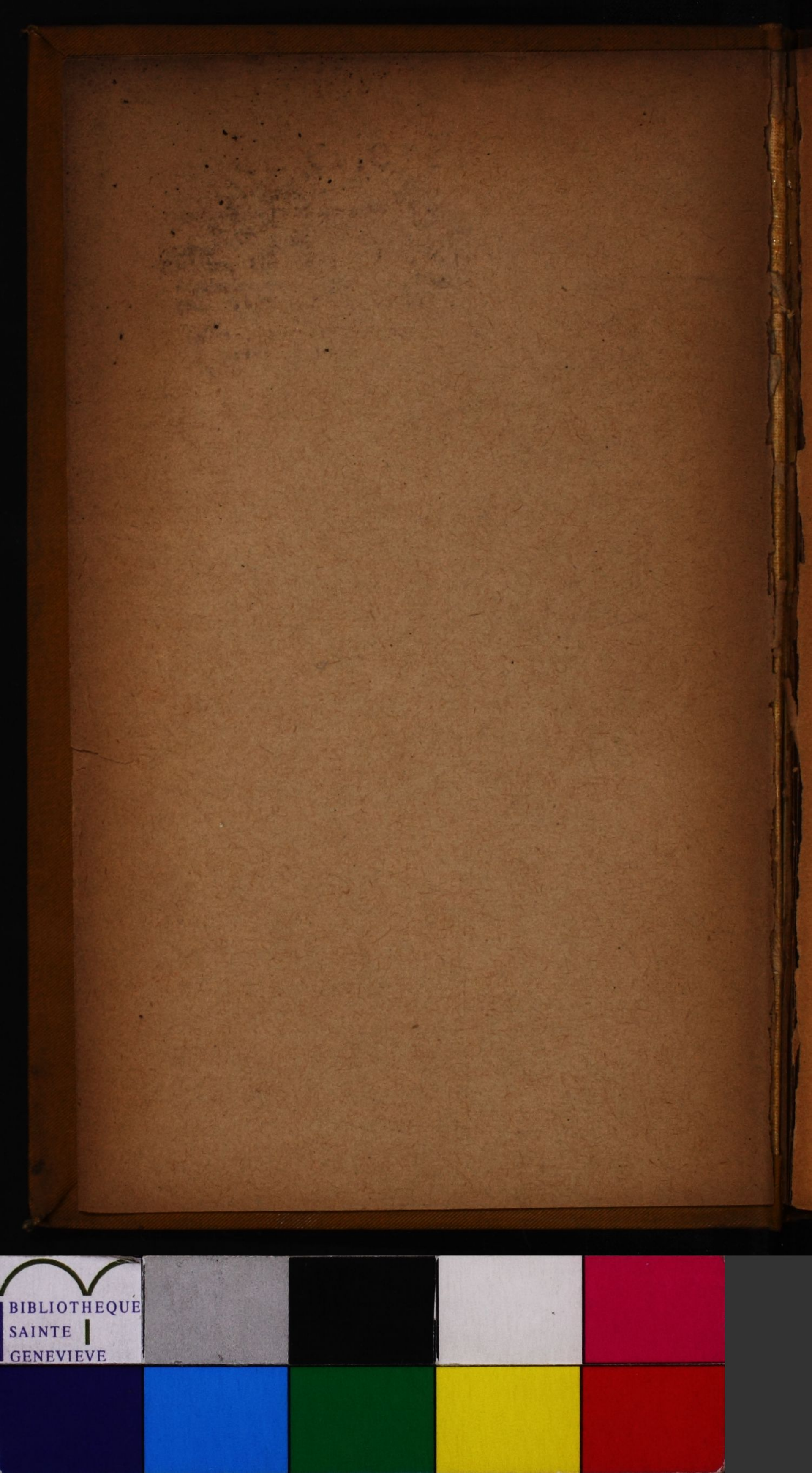
PAR

H. MÉTIVIER

PARIS

CUREL, GOUGIS & Cie


BIBLIOTHEQUE SAINTE-GENEVIEVE
D
910 01025051 8


BIBLIOTHEQUE
SAINTE
GENEVIEVE

Loire-Inférieure

Galerie Française

PUBLIÉE AVEC LA COLLABORATION DE :

Recteurs, Inspecteurs généraux de l'Université, Inspecteurs d'académie, Inspecteurs primaires, Doyens de Facultés des lettres, Professeurs agrégés des lycées et collèges, Publicistes, etc., etc.

Mettre dans les mains de nos écoliers français un livre de lecture qui fasse revivre à leurs yeux et grave dans leur esprit, le passé historique de la terre natale avec son cortège d'illustrations et de célébrités, tel est le but de la « Galerie Française ».

Divisée en quatre-vingt-six volumes — un par département — cette Galerie est, au premier chef, une œuvre de patriotisme et constitue un précieux instrument d'éducation civique : elle élargit heureusement, dans le sens local, jusqu'à ce jour un peu négligé, le champ des connaissances historiques de l'écolier; elle impose à l'esprit de ce dernier le souvenir des gloires ou des mérites d'hommes qui sont nés du même sol que lui et ont immortalisé ce berceau commun, et, réchauffant par là son culte pour la terre de la Patrie, elle exploite noblement, pour la plus pure édification de la Jeunesse, le grand héritage de nos pères, si riche en glorieux exemples, si prodigue de fières leçons.

La rédaction des quatre-vingt-six livres qui composent la « Galerie Française » a été demandée aux plumes les plus autorisées; il suffira de citer quelques noms : MM. Régis Artaud, inspecteur d'académie, chef du Cabinet de M. le Ministre de l'Intérieur, président du Conseil; Compayré, recteur de l'Académie de Poitiers; Causeret, inspecteur d'académie, docteur ès-lettres; Chanal, inspecteur d'académie; Delaage, professeur à la Faculté de Montpellier; Adrien Dupuy, professeur agrégé au lycée Lakanal ; A. Durand, secrétaire de l'Académie de Paris; Duplan, inspecteur général de l'Université; E. des Essarts, doyen de la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand; Flourens, ancien ministre des Affaires étrangères; Guillon, agrégé d'histoire, docteur ès-lettres; Martel, inspecteur général de l'Université; Métivier, inspecteur général honoraire; Fleury-Ravarin, Conseiller d'Etat ; Riquet, professeur à l'Ecole alsacienne ; André Theuriet, lauréat de l'Académie française ; Sevin-Desplaces, conservateur à la Bibliothèque Nationale; Brunel, directeur de l'Enseignement primaire; Léo Claretie, Francis Rodha, etc., etc.

Chacun des livres de la « Galerie Française » forme un in-18 jésus, tiré sur beau papier, illustré de portraits gravés sur bois et cartonné avec titre spécial.

Prix du volume : 1 fr. 20.

Saint-Amand (Cher.) Imp. DESTENAY, BUSSIÈRE frères.

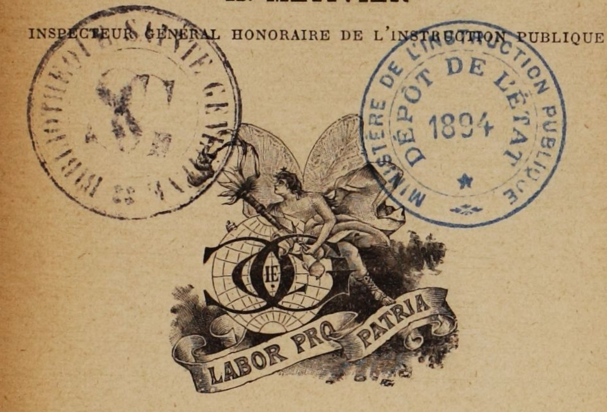
GALERIE FRANÇAISE

Loire-Inférieure

PAR

H. MÉTIVIER

INSPECTEUR GÉNÉRAL HONORAIRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE



PARIS

CUREL, GOUGIS & CIE

ÉDITEURS

3 et 5, place de Valois

LOIRE-INFÉRIEURE

(CHEF-LIEU NANTES)

ASPECT GÉNÉRAL DU PAYS

Le département de la Loire-Inférieure est un des moins accidentés de la France ; mais s'il ne présente pas les grandes lignes majestueuses des pays de montagnes, il n'en est pas moins varié et intéressant. On y peut distinguer deux régions à caractères bien tranchés : le littoral et les campagnes de l'intérieur.

L'aspect du littoral révèle qu'il a été le théâtre de longues luttes entre les eaux et la terre. Ce littoral, depuis Saint-Nazaire jusqu'à la limite du Morbihan, a été bouleversé ; on voit à peu de distance de la côte un cordon d'ilôts bas (Dumet, Leven, Baguenaud, la Banche, etc...) et d'écueils qui sont évidemment des débris du continent entamé par la mer qui y avait creusé un golfe ; les sables et les vases arrachés à la terre ferme ont ensuite comblé une partie de ce golfe au fond duquel s'élevaient d'autres îles couronnées de bourgs et de villages, et même de villes, (le Croisic, Batz, Pouliguen). Ces îles ont été reliées aux collines où s'assied la forteresse féodale de Guérande. Des marais salants, des dunes de sable occu-

pent l'emplacement de l'ancien golfe dont le Grand-Trait du Croisic est évidemment une dépendance, et qui prolongeait, sans nul doute, ses ramifications jusqu'au vaste marais tourbeux de la Grande-Brière. Ce marais, nappe d'eau pendant l'hiver, prairie humide pendant l'été, continué par la plaine de Montoir et de Donges, de Trignac et de Saint-Nazaire, toute formée d'alluvions, était un bassin où se confondaient les flots de la mer et les eaux épanchées de la Loire. Quelques points saillants sur base de roche émergeaient du fond ; et là se sont édifiés plusieurs villages encore qualifiés d'îles (Pandille, Errand, Fédrun, etc.,) qui constituent l grande commune de Saint-Joachim, d'autres bourgades devenues presque des villes comme Moutoir, et une cité considérable, Saint-Nazaire.

Au-delà de la Loire, qui s'étend entre des rives plates sur une largeur de 2 à 4 kilomètres, la côte est plus rocheuse ; elle va former la pointe Saint-Gildas incessamment rongée par la houle du large, puis, après avoir dépassé la jolie et salubre station balnéaire de Préfailles, aux belles roches éboulées, à l'atmosphère pure, à la mer limpide, on assiste, de nouveau, à l'incessant combat qui transforme les côtes. La baie de Bourgneuf s'envase, le continent gagne lentement sur la mer, et en même temps que la vieille capitale du pays de Retz, Bourgneuf recule dans les terres, l'Ile de Noirmoutier se rapproche par son extrémité sud-ouest, et deviendra bientôt une péninsule.

Dans l'intérieur, le département est pittoresquement vallonné par de longues collines à faible relief mais à pentes souvent brusques, enclosant de char-

mantes rivières, la *Sèvre Nantaise* et la *Moine* qui arrosent la ravissante vallée de Clisson, aux sites presque italiens, aux ruines colossales du château du Connétable. Sur la rive droite, c'est l'*Erdre*, encaissée entre des roches schisteuses, et si curieuse par ses subites expansions en forme de lacs (Plaines de Mazerolles, du Vioreau etc), qui se relient par des canaux étroits.

Mais le voyageur qui traverse le département en venant de Paris peut admirer la vaste vallée de la Loire dominée, sur sa rive droite, par des coteaux abrupts dont les contreforts rocheux tombent à pic dans le fleuve, au point que la voie ferrée a dû souvent les percer en tunnels. Tout à coup un ravin transversal débouche sur la berge, et l'œil charmé plonge dans des recoins verdoyants, quand il ne s'arrête pas sur de beaux châteaux qui, du haut du plateau, dominent le paysage. Sur la rive gauche, moins accidentée, les collines alternent avec des plaines basses, pâturages pour de nombreux troupeaux. Sur quelques points relevés, encore des châteaux adossés à des parcs ombreux. Les bords de la Loire depuis Orléans sont une longue chaîne de châteaux.

Entre ses deux rives, la Loire coule

Douce quand il lui plaît, quand il lui plaît si fière,
Qu'à peine arrête-t-on son cours impérieux.

Après qu'elle s'est divisée à Nantes en plusieurs bras enceignant des îles reliées par de longues lignes de ponts, elle devient maritime, reçoit encore des navires, chaque jour moins nombreux, malheureusement, tant les sables et les vases encombrent le lit du fleuve. Jusqu'au Pellerin, sur la rive gauche, elle est

bordée d'une rangée de jolies collines surplombant de larges et grasses prairies ; des îles, riches en herbages, s'allongent: puis les collines s'abaissent ; au loin, sur la rive droite, le Sillon de Bretagne, limite l'horizon. Depuis le Pellerin, la Loire est un bras de mer.

Dans sa course peu sinueuse, le grand fleuve a séparé de la presqu'île bretonne la partie méridionale de l'arrondissement de Nantes et tout celui de Paimbœuf. Ici tout se ressent de la proximité du pays vendéen, aspect de la campagne, productions du sol, mœurs et langue. Le centre de cette contrée est occupé par la cuvette peu profonde du lac de Grand-Lieu (7.000 hectares, dont une partie plus marécage que lac) ; poissons y abondent et canards aussi qu'on expédie en grandes quantités sur Paris.

Si le département arrosé par l'un des plus grands fleuves de France, par de nombreuses et belles rivières, recouvert par des lacs (Grand-Lieu, Murin) et des marais (Grande-Brière et ses annexes) exposé, aux vents de l'ouest, est une région humide, l'influence de l'Océan y procure le bienfait d'un climat très doux. Les plateaux des arrondissements d'Ancenis et de Chateaubriant montrent de riches cultures en céréales alternant avec de belles prairies, et les restes d'antiques forêts ; sur les côteaux, on recueille des vins blancs presque dignes de ceux de l'Anjou si voisin.

L'arrondissement de Saint-Nazaire, tout d'alluvion à l'ouest, abrite de pittoresques campagnes entre la Vilaine et le Sillon de Bretagne, dernière ondulation, à larges plans, des hauteurs bretonnes. La belle forêt de Gavre, les vallées du canton de

Pontchâteau et les plateaux de Blain, charment l'œil par la variété de leurs sites, et ne plaisent pas moins aux propriétaires par la richesse de leur agriculture. Au sud de Nantes, les abondants vignobles de Vallet, de Vertou, du Loroux, donnent un *muscadet* très apprécié. Et partout la clémence de la température fait éclore en pleine terre des fleurs que l'intérieur de la France et que des départements plus méridionaux ne connaissent qu'en serre : camélias hauts et touffus comme les arbres d'un parc, magnolias puissants, azalées de la plus vigoureuse végétation, hortensias incomparables, prospèrent autour des fermes comme dans les jardins publics.

Nantes (127.000 habitants) assise sur la rive droite de la Loire, prolonge ses quartiers industriels au Sud, à travers le réseau des îles ; à l'ouest la ville se continue par la commune suburbaine de Chantenay aux nombreuses usines. La grande ville tend à remplacer son ancienne prospérité maritime par l'industrie : métallurgie, constructions navales, conserves alimentaires, surtout, et encore un peu de raffinerie de sucre, etc... Nantes n'a guère de vieux monuments que sa cathédrale où l'on peut admirer, se faisant pendant, les merveilleux tombeaux de François de Bretagne, l'œuvre magistrale de Michel Colomb, et celui de Lamoricière, par Paul Dubois qui prouve que les sculpteurs du XIXe siècle sont de dignes rivaux des plus grands artistes du passé. L'antique et massif château des ducs de Bretagne est voisin de la cathédrale. Nantes est presque, en entier, une ville moderne, qui s'est en grande partie développée au dernier siècle, à la faveur de la renaissance de la marine marchande, depuis Law jusqu'à la ruine de nos colonies d'Amé-

rique. De là les beaux hôtels où s'épanouissait le luxe des armateurs, dans les quartiers Feydeau, Graslin, de la Fosse, construits à cette époque.

Une seule ville de quelque importance, en dehors de Nantes ; Saint-Nazaire à l'embouchure de la Loire, abrite dans son vaste bassin de Penhoet les grands paquebots transaltantiques, les charbonniers anglais, les bateaux qui apportent les minerais de fer d'Espagne traités dans la grande usine de Trignac, et les navires norwégiens chargés de bois du nord. Saint-Nazaire grandit sans hâte mais sans arrêt ; depuis vingt ans sa population a doublé dans ses longues et larges rues droites, à l'américaine ; elle dépasse aujourd'hui trente mille habitants, dont beaucoup de marins et d'ouvriers employés dans les puissants chantiers de la Compagnie transaltantique et dans ceux de la Société des chantiers et forges de la Loire.

Châteaubriant et Ancenis sont de coquettes petites villes, au centre de pays plantureux. Les autres communes importantes, Blain, Pontchâteau, Vertou etc., sont composées chacune d'un grand nombre de villages ; le centre administratif s'est groupé autour de l'Eglise et forme une agglomération à peine plus considérable que maint des hameaux qui en dépendent. Clisson fait exception ; cette jolie petite ville présente le piquant contraste de ruines féodales imposantes voisines de villas et de parcs tout modernes se mirant dans les eaux limpides de la Sèvre et de la Moine. Moins connues les ruines du château de Blain méritent cependant l'attention. L'ancien comté de Nantes n'a pas été moins que le reste de la Bretagne le théâtre des guerres incessantes où se dépensait l'activité inquiète des seigneurs du Moyen-âge.

Toute la côte est semée de stations balnéaires, les unes luxueuses comme le Croisic, le Pouliguen, Pornichet et la Bôle, à la plage incomparable, Pornic et sa corniche de villas somptueuses, les autres plus modestes, mais non moins pittoresques, Batz où les conques de bains s'abritent entre de formidables éboulis de roches, Saint-Brevin avec ses dunes et ses bois, Préfailles, à l'air si vivifiant, à la source ferrugineuse qui rend force et santé aux enfants.

LES HABITANTS

Sommes-nous vraiment en Bretagne? L'histoire officielle le prétend, les traditions locales, les mœurs et le tempérament des habitants le contestent. Au Nord-Ouest, autour de Guérande, d'Herbignac, de Mesquer, de Guémené, c'est Bretagne à peu près autant que dans le sud d'Ille-et-Vilaine ; le pays d'Ancenis, le Nantais jusqu'aux portes de Pontchâteau, de Blain et de Châteaubriant, c'est l'ancien comté de Nantes, mi-partie breton, mi-partie angevin, et, au ud de la Loire, plus qu'à moitié Vendéen. Partout on parle français ; français pur?... ni plus ni moins que dans celles des autres provinces où ne domine pas un vieux dialecte local.

Calme, opiniâtre, mais plus ouvert et plus accessible à la bonne humeur que le bas-breton, le Vendéen, lui aussi, aime ses vallées, ses marais et ses vignobles ; il tient à ses usages traditionnels, aux

croyances et aussi aux superstitions du passé, aux sorciers, aux lutins qui emmêlent la nuit les crins des chevaux. Au Sud comme au Nord de la Loire l'influence du châtelain et du curé conserve encore une force réelle, mais la crainte y entre pour une plus grande proportion que la confiance, et à mesure que le fermier devient propriétaire et qu'il s'affranchit du joug du *maître* (car le terme est en usage), il est plus accessible aux idées modernes. Race laborieuse, dure au mal, prudente dans ses relations, facilement violente lorsqu'on la brusque ; il y a du ressort et du muscle chez ce paysan de taille moyenne et robuste, qui a fourni autrefois tant de vaillants combattants aux Charette et aux Larochejacquelein, et que l'on a vu, depuis, mettre ses qualités d'endurance et d'intrépidité tenace au service de la grande France contre l'Allemand. Les Parisiens en savent quelque chose, car ils l'ont vu à l'œuvre à Buzenval et ailleurs. Aujourd'hui le paysan de la Loire-Inférieure est devenu français et des meilleurs.

Sur la côte, de Piriac à Pornic, le pêcheur est hardi, et quand il embarque soit au cabotage, soit au long cours, soit sur la flotte, il se montre le digne héritier des marins nantais si réputés du XVe au XIXe siècle.

Agriculteur trop attaché à ses vieilles pratiques de culture malgré l'exemple de l'Ecole de Grandjouan, le campagnard ne craint pas la fatigue ; il dépense des trésors d'énergie patiente dans un travail agricole qui serait autrement productif s'il se décidait à moins se défier des méthodes nouvelles.

Deux types sont particuliers avec des caractères bien tranchés : le paludier de Batz et de Guérande,

grand, vigoureux, aux traits réguliers, au costume pittoresque, qui récolte le sel dans ses *œillets*, qui « récoltait » faudra-t-il bientôt dire, hélas ! car cette industrie s'éteint, et avec elle s'éteint aussi la belle race des paludiers. A peu de distance de ceux-ci, les Briérons, presque amphibies, qui exploitent les tourbières et circulent sur les eaux sans profondeur, dans les étiers, dans les canaux, transportant la tourbe en leurs bateaux plats et légers.

Quant aux Nantais de la ville, le mélange des races dans une grande cité, tend à effacer les caractères distinctifs. D'une manière générale cependant on peut constater chez lui une certaine activité d'esprit appliquée à l'industrie et au commerce, des allures animées, du goût pour les arts, pour la musique surtout ; et, trait commun à tout le pays, une grande réserve à l'égard du nouveau venu. Cette réserve n'est pas de la malveillance toutefois ; quand l'observation et la pratique des rapports lui ont fait connaître son monde, le Nantais (terme général) accorde à qui lui paraît le mériter son estime et son affection ; il reste fidèle dans ses sentiments ; c'est un ami solide.

BIOGRAPHIES

Hommes de guerre : soldats et marins.

Bedeau (Marie-Alphonse), né le 10 août 1804 à Vertou, mort en 1863.

Fils d'un officier de marine, Marie-Alphonse Be-

deau entra d'abord à l'École préparatoire de la Flèche en 1817 ; admis à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1820, il en sortit dans le corps d'État-major. Sa première campagne de guerre se fit en Belgique, (1831-32) au siège d'Anvers, comme capitaine aide-de-camp du général Gérard. C'est en 1836 qu'il passa en Algérie où se poursuivit glorieusement tout le reste de sa carrière militaire. Il y servit dix années ; après la prise de Constantine, où il se signala, il fut chargé du commandement de la place. Les grades de chef de bataillon, dans l'infanterie, puis de lieutenant-colonel, et enfin de colonel au 17e léger, furent conquis en trois années ; son courage, son coup d'œil militaire, des blessures, des actions d'éclat en Kabylie, à Cherchell, au col de Mouzaïa, à Médéah, à Milianah, sur presque tous les champs de bataille de cette période, lui avaient valu l'un des avancements les plus rapides de l'armée ; il était maréchal-de-camp en 1841 ; il n'avait mis que cinq années à franchir les échelons depuis le grade de capitaine jusqu'à celui d'officier général.

Les trois années qui suivirent furent remplies par d'utiles expéditions dans la province de Tlemcen contre les troupes de l'empereur du Maroc, et par sa participation à la bataille d'Isly (1844) où il conquit son grade de lieutenant-général. Le nom de Bedeau était célèbre dans l'armée d'Afrique et populaire en France, comme celui de Lamoricière, son compatriote et son fidèle ami, comme celui de Changarnier et de Cavaignac. Une campagne en Kabylie le mit encore en relief.

Le général Bedeau chargé un instant du gouvernement de l'Algérie le remit au duc d'Aumale, et ren-

tra en France pour y prendre un peu de repos. Il se trouvait à Paris au moment de la Révolution de février. Le maréchal Bugeaud lui confia le 24 une colonne qui devait dégager les boulevards jusqu'à la Bastille. Des ordres formels lui enjoignant d'éviter toute hostilité, la rapidité avec laquelle les événements se succédaient, l'incertitude et les contradictions dans les mesures politiques du roi, adoptées, abandonnées, et mal comprises du peuple, ne permirent pas au général d'accomplir sa mission ; le même désarroi provoqua un conflit déplorable sur la place de la Concorde où le sang coula. Le maréchal Bugeaud voulut rejeter la responsabilité des faits sur Bedeau qui établit dans une lettre précise qu'il ne méritait pas de reproches.

Envoyé sur la frontière pour commander la 1re division de l'armée réunie au pied des Alpes en vue de complications étrangères qui ne se produisirent pas, il ne fit qu'y passer, car son département l'élut représentant du peuple à la Constituante, où ses collègues le nommèrent l'un des Vice-Présidents. Il prit rang dans le tiers-parti républicain ou parti modéré. Aux journées de juin il fut blessé gravement.

L'année suivante, élu à l'Assemblée législative par le département de la Seine, et nommé encore Vice-Président, il continua de mettre son influence au service de la majorité dont la politique, indécise, réactionnaire, encouragea l'ambition de Bonaparte, président de la République. Bedeau était résolûment opposé à la coterie de l'Élysée ; mais il ne sut pas comprendre, non plus que nombre d'honnêtes gens de son parti, qu'il était impossible de déjouer les calculs des bonapartistes autrement que par une politique

nettement républicaine. Aussi lors du coup d'État du 2 décembre, fut-il l'un des premiers désignés pour une arrestation nocturne ; il tenta de résister, fit appel à l'armée qui ne l'écouta pas, au peuple désorienté qui ne pouvait voir en lui un défenseur de la République. C'est que Bedeau, vaillant soldat, était dénué de sens politique ; il ressentait une égale répugnance pour les principes républicains et pour le gouvernements d'aventuriers, d'intrigants et de déclassés qu'il voyait se préparer derrière le Président Bonaparte ; il croyait à l'efficacité des petites manœuvres parlementaires dans une Assemblée divisée et discréditée. Illusions d'honnête homme sans expérience, sans vues précises, obéissant à des instincts vagues.

Exilé par le nouveau Gouvernement, le général Bedeau ne rentra en France qu'en 1860, après l'amnistie générale, et mourut dans l'obscurité de la retraite en 1863.

Cambronne (Pierre, Jacques, Etienne) Général, baron, comte, puis vicomte). Né à Nantes, le 26 décembre 1770.

D'une famille de modeste bourgeoisie Pierre Cambronne adopta avec une chaude conviction les idées de rénovation politique qui passionnaient tant d'esprits généreux en 1789, et il donna une preuve de la sincérité de ses sentiments en s'associant au grand mouvement d'enthousiasme qui entraîna la jeunesse française vers les armées pour défendre la patrie menacée par la coalition étrangère. Engagé volontaire le 27 juillet 1792 dans le premier bataillon de

Mayenne-et-Loire (depuis : *Maine*-et-Loire) il fit comme grenadier une première campagne dans l'armée du Nord, d'où il fut envoyé en qualité de sergent dans la 2e légion Nantaise, à l'armée de l'Ouest (17 juin 1793). Dès le 20 du même mois il se signa-



lait en reprenant aux Vendéens un caisson abandonné par les troupes républicaines. S'il avait mis près d'une année à conquérir le modeste galon de sergent, il parcourut en peu de mois les grades de sergent-major et de sous-lieutenant et de lieutenant ; mais il subit un nouvel arrêt, et ne parvint au grade de capitaine de carabiniers dans la 2e légion des Francs (46e d'infanterie) que le 15 vendémiaire 1795, toujours

employé dans les guerres de Vendée et de Bretagne, sous les ordres de Hoche. A Quiberon, il sauva quelques émigrés, et suivant les généreux exemples d'humanité donnés par son général, il protégea des royalistes traduits devant les commissions militaires. On prétend même, qu'avec le consentement du capitaine républicain, Mme Cambronne mère cacha chez elle pendant deux mois un prêtre fugitif.

Après la pacification de la Vendée, Cambronne eut la joie d'être envoyé aux armées de la frontière. Il fit la campagne de 1799 à l'armée de Danube ; et à la glorieuse bataille de Zurich où Masséna repoussa la coalition Austro-Russe, le capitaine Cambronne enleva à la baïonnette deux canons à l'ennemi. Toujours capitaine malgré sa vaillance, il fut appelé à commander la compagnie du 46e où la Tour-d'Auvergne était venu prendre rang, comme simple grenadier, il est vrai, mais avec le titre glorieux de « *Premier grenadier de France.* » Quand le héros breton fut tué à Oberhausen, les soldats voulurent décerner au capitaine Cambronne le titre devenu vacant ; il eut la modestie de refuser ce grand honneur, et à la paix il alla prendre garnison à Dunkerque, d'où son régiment fut appelé à faire partie du camp de Saint-Omer dans l'armée réunie autour de Boulogne pour une descente en Angleterre. Une première récompense lui fut accordée ; à la distribution solennelle des croix par le Premier Consul, Cambronne reçut celle de chevalier de la Légion d'Honneur.

Chef de bataillon au 88e d'infanterie en 1805, après dix ans du grade de capitaine, Cambronne fit les campagnes d'Austerlitz et d'Iéna, où il gagna la croix d'officier de la Légion d'Honneur.

Il semblait que la fortune vînt enfin lui sourire, mais son régiment quitta la Grande Armée où l'on pouvait se distinguer sous les yeux du maître, et fut envoyé en Espagne. Le commandant Cambronne y passa deux pénibles années ; il y gagna cependant d'être rappelé à l'armée d'Allemagne (1809) dans les rangs du 1er régiment de voltigeurs de la garde. Mieux en vue ses services furent appréciés, et l'Empereur lui conféra le titre de baron de l'Empire, bien qu'il n'eût encore que le grade de chef de bataillon (1810). L'année suivante il dut retourner en Espagne, mais en qualité de colonel-major (lieutenant-colonel) du 3e régiment de voltigeurs de la garde, auquel fut ajoutée la décoration de « Commandeur de la Légion d'Honneur. »

Enfin rappelé à l'armée d'Allemagne en 1813, et commandant le 2e régiment de chasseurs à pied de la garde il enleva, à la bataille de Hanau, les étoiles de général de brigade, ou plutôt de général-major et fut chargé du commandement de 1er régiment de chasseurs. Pendant la campagne de France, il reçut 6 blessures, à Bar-sur-Aube, à Craonne, sous les murs murs de Paris, sans quitter son régiment.

Napoléon partant pour l'Ile d'Elbe était autorisé à emmener un bataillon de grenadiers de sa garde ; il en confia le commandement au général Cambronne, qu'il chargea, en outre, de l'instruction des troupes qu'il organisait. Au débarquement dans le golfe Juan Cambronne était à la tête de l'avant-garde de la petite armée de Napoléon ; de retour à Paris, nommé commandant de son ancien régiment de chasseurs et grand-officier de la Légion d'Honneur (30 mars 1815), Cambronne refusa le grade de lieutenant-général.

Pour quel motif ? on l'ignore ; voulait-il rester à la tête de son régiment ?... En dédommagement l'Empereur le nomma comte de l'Empire et Pair de France.

Si vraiment c'est par affection pour son régiment que le général Cambronne ne voulut pas le quitter, il trouva dans cette détermination la circonstance qui mit son nom en si haut relief. A Waterloo le 1er chasseurs faisait partie du carré contre lequel s'épuisait la mitraille anglaise ; sommé de se rendre Cambronne fit la célèbre réponse si brève, si énergique du troupier plus habitué à l'action qu'à la phrase. Il ne se rendit pas ; blessé à la tête il fut relevé, après la bataille, évanoui sous un monceau de cadavres, et envoyé prisonnier en Angleterre.

De là, apprenant la chute définitive de l'Empire, Cambronne écrivit au roi Louis XVIII, le 20 juillet :

« Sire, major du 1er régiment de chasseurs à pied « de la garde, le traité de Fontainebleau m'imposa le « devoir de suivre l'Empereur à l'Ile d'Elbe. Cette « obligation n'existant plus, j'ai l'honneur de prier « Votre Majesté de recevoir ma soumission et mon « serment de fidélité. Si ma vie, que je crois sans « reproche, me donne des droits à votre confiance, « je demande mon régiment ; en cas contraire, mes « blessures m'en donnent à la retraite qu'alors je « solliciterais, regrettant d'être privé de servir ma « patrie.

« J'ai l'honneur, etc... CAMBRONNE. »

Cette lettre simple et digne méritait accueil. Mais déjà le nom de Cambronne avait été porté sur la

liste de proscription, il était rayé des contrôles de l'armée pour avoir servi contre les ennemis de la France alliés des Bourbons. Dès qu'il fut guéri de ses blessures, le général vint se constituer prisonnier, demandant des juges. On est heureux d'avoir à dire que le Conseil de guerre acquitta le soldat *sans reproche.* Cambronne se retira dans sa ville natale (1816). Deux années plus tard le gouvernement royal lui rendit son grade ; en 1819 il lui conféra l'ordre de Saint-Louis, et en 1820 reconnut son premier titre de baron. C'était de bonne politique ; un officier de ce mérite avait sa place imposée dans les rangs de l'armée. Louis XVIII fit plus ; le 21 avril 1820 il donna au général baron Cambronne le commandement de la 1re subdivision (Lille) de la 16e division militaire, et lui conféra, peu après, le titre de vicomte qui remplaçait celui de comte acquis en 1815 et non reconnu. Mais bien qu'il ne fût âgé que de 52 ans Cambronne avait besoin de repos ; il prit sa retraite le 2 octobre 1822 et vint finir ses jours à Nantes entouré de l'estime et de l'affection de ses compatriotes. Il y mourut le 29 janvier 1842.

Une statue de bronze lui a été élevée sur le cours qui porte son nom ; Nantes s'est montrée bien justement fière de son fils qui avait été un soldat modèle, courageux, humain, modeste et droit.

Cassard (Jacques) né à Nantes en 1672, mort en 1740.

Voici l'un des plus vaillants de ces marins, qui accomplirent tant de prodiges pendant le règne de Louis XIV, qu'on serait tenté de révoquer ces prodiges en doute s'ils n'étaient aussi dûment attestés par des

documents positifs. Comment se fait-il que le nom de Cassard, ne soit pas resté aussi célèbre que ceux des Jean Bart et des Duguay-Trouin ? On a reproché à Cassard une humeur difficile, farouche, une opiniâtreté trop hardie à réclamer ce qui lui était dû ; il faut avouer que s'il eût pu prévoir l'injustice de la postérité, il y eût eu dans cette prévision de quoi justifier la rudesse et l'amertume de son caractère.

Le père de Cassard était capitaine d'un navire du port de Nantes ; il n'avait pas de fortune et laissa son fils orphelin de bonne heure. Le jeune Jacques Cassard, après avoir fait sans doute un court apprentissage de la marine sur quelques navires nantais, se lassa d'une vie trop pacifique ; on parlait beaucoup des exploits des corsaires de Saint-Malo. Cassard alla prendre service dans ce port sur un navire armé en course. Son audace le mit vite en relief, et lorsque Pointis, chef d'escadre de la marine royale, entreprit avec le concours financier de quelques capitalistes son aventureuse expédition sur Carthagène d'Amérique (1697), pour laquelle il lui fallait des compagnons éprouvés, il offrit à Cassard de se joindre à lui. Le marin nantais n'avait que 25 ans, et il était déjà renommé. Pointis le chargea de la direction des bombardes, et au moment de l'assaut il lui confia le commandement du contingent de flibustiers qu'il avait recruté à l'Ile de la Tortue. Pour mener de tels soldats, bandits déterminés dont le nom seul répandait la terreur, il fallait un chef d'une valeur exceptionnelle. Cassard, corsaire intrépide se signala à tel point, ; qu'à son retour les habitants de Nantes se cotisèrent pour équiper un navire corsaire dont ils lui offrirent le commandement.

Louis XIV informé de ces exploits appela Cassard à la cour et le nomma lieutenant de frégate.

Par cette nomination, Cassard entrait dans la marine royale, mais comme son nouveau grade ne lui aurait valu qu'un emploi subalterne sur un vaisseau du cadre officiel et qu'il y eût langui, lui officier de fortune, tandis que les autres officiers de naissance aristocratique eussent obtenu les commandements, dérogation fut faite à la régle en sa faveur, et il reçut le commandement d'une frégate de l'Etat avec laquelle il purgea la Manche des corsaires anglais qui l'infestaient.

En 1708 Cassard rencontra, à l'entrée de la Manche, une flotte anglaise de 15 voiles marchandes escortées par un vaisseau de haut bord. La frégate de Cassard ose livrer combat ; l'Anglais maltraité prend la fuite, et Cassard ramène cinq bâtiments qu'il conduit à Saint Malo, répare à la hâte ses principales avaries, reprend la mer et capture huit autres navires.

En 1709 une famine horrible éprouvait la France, en même temps que les désastres s'accumulaient sur nos armées. Les Marseillais avaient acheté dans le Levant des blés chargés sur 26 navires. Ils invitèrent Cassard à aller au devant de cette précieuse flotte pour la convoyer. Cassard accepte l'entreprise, fait équiper à ses frais deux vaisseaux de guerre, et au moment de s'embarquer reçoit une députation d'armateurs marseillais qui le prient de faire sortir avec lui et de protéger le plus loin possible 25 autres de leurs navires guettés par les croiseurs anglais. Le capitaine breton fait remarquer qu'il n'a que deux navires et que les Anglais ont toute une escadre ; le nom de Cassard paraissait aux Marseillais valoir une flotte,

ils insistent. Cassard conduit les navires à Malte, les y laisse en sûreté, et fait force de voiles pour rallier le convoi de blé attendu avec tant d'impatience. Au retour il se trouve en présence, à la hauteur de Bizerte, de 15 vaisseaux anglais. Sans hésiter il accepte le combat ; pendant douze heures de manœuvres habiles et de canonnade, il occupe l'ennemi, désempare ou met en fuite trois vaisseaux et permet au convoi d'échapper. Le lendemain matin, avant d'avoir pu réparer ses navires, il est attaqué par deux anglais, coule l'un, chasse l'autre, et vient se réparer à Porto-Farina, où s'était refugié le convoi dont il confia l'escorte jusqu'à Marseille au moins maltraité de ses deux vaisseaux.

Rentré à Marseille, Cassard réclama le remboursement de frais qu'il avait faits, de sa bourse, pour équiper ses vaisseaux ; les armateurs refusèrent sous prétexte qu'il n'avait pas ramené *lui-même* la flotte de blé. C'était d'une insigne mauvaise foi ; un procès fut engagé devant le Parlement d'Aix. Tandis qu'il s'instruisait, Cassard parcourut la Méditerranée, battit partout les Anglais et fit de riches prises. Le roi le nomma capitaine de frégate, et en 1712 le chargea d'une expédition contre les colonies portugaises.

L'escadre qui lui fut confiée comptait six vaisseaux et deux frégates. Il est à remarquer encore une fois que c'était un simple capitaine de frégate qu'on investissait d'un tel commandement, réservé, en règle, à un officier général. Cassard mit à la voile le 29 mars, débarqua le 12 mai au Fort de Praya qui défend les approches de l'Ile de San-Thiago, la principale des Iles du Cap Vert, s'en empara ; à la tête de 1.000 hommes il réduisit le château que commande Ribeira-Brava,

capitale de l'Ile, bien qu'elle comptât 1.200 défenseurs armés, fit sauter les fortifications, enleva l'artillerie, les munitions, les marchandises les plus précieuses et 400 nègres, et ramena deux vaisseaux de guerre qu'il captura au retour.

Envoyé aussitôt aux Antilles, il enlève l'Ile de Montserrat aux Hollandais, court attaquer Surinam, colonie hollandaise de la Guyane ; l'entrée de la rivière de Surinam était défendue par 130 pièces de canon. Cassard ose y entrer en plein jour, forçant le passage, débarque ses troupes, investit la ville, qui se hâte de capituler en payant 800,000 livres.

En 1713 nouvelle campagne dans les Iles ; il prend l'Ile de St-Eustache aux Hollandais, puis dirige une entreprise sur la capitale de l'Ile de Curaçao, Wilhemstadt ; aux abords de l'Ile une tempête jette l'un de ses navires sur les écueils. L'intrépide commandant n'en débarque pas moins 3.000 hommes, attaque la ville, et quoique blessé d'une balle qui lui traversa le pied, il menace d'un assaut le gouverneur qui, pour racheter la ville, paie 215.000 piatres.

Ces invraisemblables coups d'audace avaient valu à Cassard plusieurs millions de butin qu'il alla déposer à la Martinique pour en faire effectuer le partage entre le gouvernement royal et lui-même et ses équipages, selon les règles. Il faisait en même temps soigner ses blessures et radouber ses bâtiments pour de nouvelles expéditions. La longue et cruelle guerre de la Succession d'Espagne tirait à sa fin ; déjà les négociations étaient assez avancées pour qu'en Europe on pût prévoir l'imminente conclusion de la paix. Une escadre française apporta à Cassard l'ordre de rentrer en France en joignant ses navires à cette escadre ; le

commandement de l'ensemble était donné à un officier général. Cassard était ulcéré d'être ainsi mis en sous-ordre ; il obéit néanmoins ; mais en plein Océan l'escadre rencontra une flotte anglaise. Ignorant que les instructions du roi interdisaient d'engager un combat qui pouvait nuire à la conclusion de la paix, le marin nantais demanda à l'amiral l'autorisation d'aborderles Anglais ; refus sans explications ; toujours violent,et d'ailleurs habitué depuis longtemps à ne relever que de sa volonté, Cassard réunit ses capitaines, se sépare de l'escadre royale, fond sur les Anglais et leur enlève deux vaisseaux.

Rentré à Toulon, Cassard trouva l'avis que le roi, pour le récompenser de ses hauts faits dans les Antilles, l'avait nommé capitaine de vaisseau et chevalier de St-Louis. En même temps il apprenait que la paix était signée.

Condamné à un repos qui lui était insupportable, Cassard reprit campagne, mais sur terre et devant les tribunaux, contre les armateurs marseillais ; il n'y était pas poussé seulement par l'opiniâtreté bretonne ; cet homme qui avait enlevé tant de millions aux ennemis de la France, était sans fortune. En vain assaillait-il ministres et magistrats : hardi, arrogant, fort de ses droits et peu soucieux de plaire, il n'obtenait rien, et n'avait pour subsister que les faibles secours qu'il recevait de ses sœurs, pauvres elles-mêmes. Un jour que triste et misérable, il attendait quelque audience dans une galerie du palais de Versailles, Dugay-Trouin l'aperçut, le reconnut, et l'embrassa ; aux gentilhommes surpris il dit : « Cet homme est le « plus grand homme de mer que la France ait au- « jourd'hui ; c'est Cassard. Je donnerais toutes les

« actions de ma vie pour une des siennes. Il n'est pas « connu ici, mais il est redouté chez les ennemis ; avec « un seul vaisseau il ferait plus qu'un autre avec une es- « cadre entière. » Duguay-Trouin, juste envers Cassard, était trop modeste ; il ne le cédait en rien à son émule ; mais on est heureux de cette chaleur de cœur qui a pu réconforter le vieux marin malhabile et malheureux dans ses réclamations. Aigri par l'injustice et la misère, Cassard, s'exprima envers le Cardinal de Fleury, premier ministre avec une véhémence et une rudesse qui irritèrent l'orgueil de celui-ci. Fleury ne sut pas pardonner à une colère si légitime ; il oublia les grands services de Cassard qu'une lettre de cachet fit enfermer au fort de Ham où il mourut en 1740.

La postérité réparera-t-elle cette injustice, et les Nantais conserveront-ils la mémoire de leur vaillant compatriote autrement que par l'inscription de son nom au coin de l'un de leurs quais ?

Charette (François-Athanase) né à Nantes le 21 avril 1763, mort le 29 mars 1796.

Charette fut sans contredit le plus redoutable des généraux royalistes lors de la grande insurrection des populations de l'Ouest contre la République française et la Convention.

La famille de Charette, anciennement connue dans l'histoire de la Bretagne, était fort nombreuse ; la branche à laquelle appartenait François-Athanase habitait le domaine de la Contrie entre Couffé et Oudon (arrondissement d'Ancenis). Cadet de famille il fut de bonne heure désigné sous le titre de « chevalier de Charette. » Après avoir fait ses études au collège des Oratoriens d'Angers, il entra dans la marine, à 16 ans,

servit sur la flotte pendant la guerre d'Amérique contre les Anglais et parvint au grade de lieutenant de vaisseau. Les années qui suivirent la conclusion de la paix de Versailles laissèrent à Charette des loisirs qu'il utilisa en jeune homme trop ami des plaisirs, prétend-on. Protestant contre les principes de la Révolution naissante, il donna sa démission, puis il épousa la veuve de l'un de ses parents, Mme Charette de Boisfoucault, riche mais plus âgée que lui. Cette union ne fut pas heureuse. Peu après son mariage Charette émigra ; mais persuadé qu'il servirait plus utilement la cause du roi en France que dans les rangs d'une armée étrangère, il se rendit à Paris en 1792, combattit le 10 août parmi les défenseurs des Tuileries, puis il alla s'enfermer dans l'obscure retraite d'une propriété, la Fonte-clause, près de Machecoul.

Les paysans de la contrée, soulevés par le clergé, manquaient d'officiers. Charette, invité à se mettre à la tête d'une troupe improvisée, l'organisa à la hâte, et surprit Pornic, puis Machecoul, où il trouva 18 canons. Tels furent ses débuts.

Il eut bientôt sous son commandement la Basse-Vendée, au sud de la Loire, se joignit à la grande armée de d'Elbée, la Rochejacquelin, Bonchamps et Lescure, et prit part à l'infructueuse attaque sur Luçon, et aux trois victoires de Torfou, Montaigu et St-Fulgent, (septembre 1793), dues moins au courage, réel cependant des Vendéens, qu'au désaccord des généraux républicains.

Charette était plutôt fait pour la guerre de partisans, car son humeur indépendante se pliait mal à la discipline sous un généralissime. Il laissa la grande armée royaliste se lancer au Nord de la Loire, et se

cantonna dans son commandement particulier de la Basse-Vendée avec Machecoul, Pornic et Légé, pour villes principales. Son quartier général était au bourg de Belleville (Vendée). L'hiver de 1793-94 fut rempli par une foule de petits combats qui affermirent son



autorité. Après la déroute de l'armée vendéenne à Savenay les chefs Stofflet, Sapinaud, Marigny, Charette, se partagèrent la contrée située entre la Loire et la mer, le Thouet et la Sévre-Niortaise, tantôt unissant leurs forces, tantôt livrant des combats isolés.

Une organisation complète, civile, administrative, financière, militaire, dont il était l'auteur, constitua pour Charette une quasi-souveraineté ; il avait à Belle

ville une sorte de cour où s'étaient rendus en grand nombre des ecclésiastiques, des gentilshommes et des femmes souvent plus aimables et faciles que sérieuses ; on y jouait, on y dansait, on y menait, entre deux combats, une vie souvent joyeuse.

Charette se montra assez redoutable pour que la Convention se décidât à traiter avec lui. Le 17 février 1795 fut signé au château de la Jaunaye, près de Nantes, un traité par lequel étaient accordées la liberté des cultes, et l'exemption du service militaire pour les jeunes gens de la présente génération ; en outre, les bons, tirés sur le trésor public par Charette et Sapinaud, étaient ratifiés jusqu'à concurrence de 2 millions ; des indemnités étaient promises aux paysans ruinés par la guerre, et, enfin une garde territoriale de 2.000 hommes était formée, sous le commandement de Charette, pour le maintien de l'ordre : c'était, en réalité, le noyau d'une armée royaliste en vue d'une reprise des hostilités.

Quelques jours après, Charette, accompagné de ses principaux officiers, fit à Nantes une entrée solennelle ; la garnison et la garde nationale formaient la haie ; le chef royaliste, la cocarde tricolore au chapeau, était à cheval auprès du général républicain Canclaux. La population joyeuse l'acclamait, croyant la guerre civile terminée. Pure illusion. Le traité de la Jaunaye n'était qu'une trêve. Des difficultés ne tardèrent pas à s'élever ; de part et d'autre on se plaignait de violations de la paix, et le 26 juin 1795, quatre mois après l'entrée de Charette à Nantes, ce chef proclamait à Belleville l'avènement de Louis XVIII, et recommençait les hostilités en assaillant le camp des Essarts. Il venait d'être nommé lieutenant-général par

le comte de Provence (Louis XVIII) qui promettait, en outre, des secours en argent et en troupes réglées.

Ces secours apparurent, en effet, à l'horizon ; le comte d'Artois (Charles X), porté par une flotte anglaise, avec 2.500 hommes, des chevaux, de l'artillerie, des munitions, de l'or et un état-major considérable, s'était établi dans l'Ile d'Yeu, annonçant un débarquement sur les côtes de la Vendée. Pendant deux mois Charette attendit le prince qui, de son côté, n'osait tenter l'entreprise, ses longues hésitations ayant donné aux républicains le temps de se préparer à le recevoir. Le comte d'Artois manqua de courage, abandonna ceux qui combattaient pour sa cause, et retourna en Angleterre. Il laissait les Vendéens irrités mais non découragés. Charette était pressé par la stratégie du général Hoche ; chaque jour, avec une armée qui bientôt ne fut plus qu'une poignée d'hommes déterminés, il livrait des combats, des escarmouches, obtenait quelques succès, éprouvait des revers. Jamais il ne prouva mieux ce que peut un homme résolu, aidé par la disposition des lieux. Son frère, son cousin, ses meilleurs officiers succombent les uns après les autres ; suivant le plan tracé par Hoche le général Travot le poursuit sans relâche, et finit par l'enfermer dans le bois de la Chaboterie, (commune de Brouzils en Vendée). En vain à la tête de quelques braves, Charette, blessé, essaie de lutter, il tombe sous les coups de sabre, et fait prisonnier (23 mars 1796) il est conduit à Nantes. Traduit devant un conseil de guerre, il ne tenta pas d'excuser sa conduite ni sa reprise d'armes pour seconder le projet de débarquement des Anglais et des émigrés. Condamné à mort, il fut fusillé à Nantes, sur la place de Viarmes, le 29 mars, et mou-

rut avec son intrépidité habituelle. On ajoute qu'il avait exhalé des paroles de vif ressentiment contre les princes qui l'avaient abandonné. Ce ressentiment était bien légitime ; mais Charette ne fut pas seul fondé à se plaindre des Bourbons : Chateaubriant, en pleine Restauration, ne craignit pas de flétrir leur ingratitude envers la Vendée.

La leçon n'a pas été inutile ; ces vaillants paysans avaient appris à préférer la France à des princes ; 20 ans, puis 36 ans plus tard, des gentilshommes tentèrent de renouveler les exploits de Charette, ils ne réunirent que quelques partisans ; la Vendée était devenue tout à fait française ; elle l'est encore plus aujourd'hui.

Clisson (Olivier de) né à Clisson le 23 avril 1336 mort à Josselin en 1407.

La famille des sires de Clisson était une des plus considérables de la Bretagne. Déjà l'un des plus opulents seigneurs du duché, son père Olivier II de Clisson, avait par son mariage avec Jeanne de Belleville, veuve de Geoffroy de Châteaubriant, accru le nombre de ses fiefs ; il était par sa puissance, son rang et son courage l'égal des plus grands. Il n'en fut pas moins victime de Philippe VI de Valois ; dès le début de la guerre de Succession de Bretagne, le sire de Clisson qui avait pris parti pour Charles de Blois, et défendait vaillamment la ville de Vannes contre Jean de Montfort, succomba cependant et fut envoyé prisonnier en Angleterre. Rendu peu après à la liberté il assistait à un tournoi à Paris, quand par ordre du roi il fut arrêté, contre toutes les lois de la chevalerie, sous présomption d'un pacte secret avec le roi d'Angleterre,

et sans aucun procès, exécuté aux Halles ; sa tête fut envoyée à Nantes, et plantée à la pointe d'une lance, sur une des portes de la ville ; quatorze autres seigneurs bretons subirent le même sort ; telles étaient les mœurs du temps.



Jeanne de Belleville, sa veuve, le vengea, montrant la même énergie que deux autres Jeannes, Jeanne de Penthièvre et Jeanne de Montfort, déployaient pour la défense des droits de leurs maris. C'était le siècle des femmes viriles. Elle surprit plusieurs châteaux des partisans de Charles de Blois, égorgea les défenseurs, arma une flotte, coula plusieurs navires français, et dans des descentes sur la côte, mit tout à feu et à sang ; son fils âgé de 8 ans, l'accompagnait ; c'est là qu'il

fit sa première éducation et qu'il se prépara à une carrière où sa férocité ternit l'éclat d'une valeur exceptionnelle.

Les premiers exploits d'Olivier de Clisson datent de la bataille d'Auray (1364) où il acquit grand renom par sa vigueur et son audace, malgré une blessure qui lui creva l'œil gauche. Puis il passa avec le Prince Noir, en Espagne où il combattit de nouveau dans les rangs opposés à son vaillant compatriote, Du Guesclin. Rentré en Bretagne, il réclama de son parent, de son suzerain et ami d'enfance le duc Jean IV, la seigneurie du Gavre qui eût complété son fief déjà considérable de Blain. Le duc répondit qu'il en avait fait don à Chandos. Irrité du refus Clisson s'écria : « Au diable, monseigneur, si jamais anglais sera mon voisin ! » Puis il assembla une troupe, s'empara du château de Gavre qui passait pour le plus ancien de la Bretagne, en fit raser une partie, et employa les matériaux à compléter les fortifications de Blain ; la tour dite du *Connétable* fut ainsi construite. En même temps il réclamait la restitution du château de Chantoceaux que, selon lui, le duc détenait indûment ; repoussé dans sa revendication il apprit que quelques-uns de ses domaines étaient saisis en châtiment de la prise du Gavre. « Vous « m'avez ôté mes terres, écrit-il au duc Jean : par ce « moyen j'aurai nom Olivier Sans Terre ; mais vous « ne serez pas duc sans guerre. » Et aussitôt il accueillit les propositions du roi Charles V qui recherchait les services des Bretons pour les associer à son grand capitaine Du Guesclin.

Désormais Clisson fut le plus fidèle compagnon d'armes du sire Bertrand ; il le seconda habilement

à la bataille de Pontvalain où les Anglais, les alliés du duc de Bretagne, furent déconfits, prit une part considérable à la guerre de sièges qui suivit, particulièrement au long et sanglant siège de Bressuire où plus de 500 prisonniers furent massacrés. Puis avec un corps détaché il va surprendre et écraser près de Derval une troupe de 1200 hommes d'armes commandés par Robert Knolles, et en fait égorger plus de 1000. Clisson avait toujours haï les Anglais, même quand il servait sous la bannière de Montfort.

Le duc effrayé des succès de son redoutable vassal, proposa une réconciliation que Clisson lui fit payer chèrement, mais en ayant soin de se tenir hors de la portée du prince, tant était médiocre la confiance que ce dernier lui inspirait.

Toujours fidèle au roi de France qui le rémunérait avec largesse, Clisson guerroya avec succès dans le Poitou et l'Angoumois qu'il purgea des Anglais. Comme trait de mœurs il faut citer l'incident du château de Benon, près de la Rochelle. Le commandant anglais de cette place avait surpris un poste français, dont le capitaine était sous les ordres de Clisson : « Ah ! tu es à notre plus cruel ennemi, » dit-il, et il cribla le prisonnier de coups de dague. Clisson survient, délivre son officier expirant, et jure de le venger. Le château de Benon est pris et nul quartier n'est fait aux Anglais ; Clisson s'est placé près de la porte, et à mesure que les prisonniers défilent, il leur fend le crâne de sa hache ; après en avoir tué quinze de sa propre main il fait achever le reste. C'est de là que lui vint le surnom de « *Boucher.* »

Les années suivantes furent employées tant contre les Anglais que contre le duc de Bretagne. Mais quand

il reconnut avec Du Guesclin que Charles V ne poursuivait pas seulement la punition du félon Jean IV et visait à réunir la Bretagne à son royaume, Clisson, avec ses compagnons, refusa de livrer sa patrie, et s'affilia à la Ligue bretonne qui avait pour objet de sauvegarder l'indépendance du duché, soit sous le sceptre de Jean de Montfort, soit sous celui de Jeanne de Penthièvre.

Charles V envoya Clisson et Du Guesclin hors de Bretagne, en Auvergne contre les Anglais. Lorsque le connétable mourut au siège de Châteauneuf de Randon, il remit son épée à Clisson en le chargeant d'aller la rendre au roi.

En mourant Charles avait conseillé à ses frères, régents, de confier la charge de connétable à Olivier de Clisson. Après d'assez longues hésitations, les régents se déterminèrent (octobre 1380), et le nouveau connétable commanda en cette qualité l'armée qui conduisit à Reims le jeune roi pour son sacre.

Deux ans après, Clisson eut occasion de livrer et de gagner l'une des plus grandes batailles rangées du siècle, à Rosebecque où les Flamands révoltés contre la tyrannie de leur comte, défendirent leur liberté contre le roi de France, allié du comte. Le connétable, par l'habileté de sa tactique, assura le succès de l'armée royale ; 25.000 Flamands périrent, et la Flandre fut domptée. Dans la dépouille des vaincus Clisson eut une large part ; il ne se laissait pas oublier.

Pendant l'expédition de Flandre les Parisiens s'étaient préparés à revendiquer leurs privilèges municipaux, et à appuyer leurs réclamations par le déploiement de leurs forces, non pour s'insurger

contre le roi, mais pour le faire réfléchir. Mesure imprudente. L'armée victorieuse allait fondre sur les Parisiens et une guerre civile était imminente. Clisson intervint, décida les Parisiens à rentrer dans leur ville ; mais les oncles du roi châtièrent avec cruauté cette velléité d'indépendance communale. Clisson obtint cependant la cessation des supplices et des confiscations ; les Parisiens lui en surent gré et lui firent don d'un emplacement pour construire un hôtel.

Les années suivantes furent occupées par les préparatifs d'une immense expédition en Angleterre ; une flotte de 1500 vaisseaux était équipée dans le port de l'Ecluse ; une ville de bois, démontable, était construite à grands frais pôur être embarquée. Pendant ces vastes travaux Clisson avait tenté deux fois le siége de Brest où les Anglais se maintinrent grâce à la connivence secrète du duc Jean IV de Bretagne, allié perfide du roi de France. L'expédition d'Angleterre n'aboutit pas par suite de la défection du duc de Berry et de la mollesse du duc de Bourgogne, oncles de Charles VI.

Clisson mécontent de cet insuccès dont il n'était pas responsable, se rendit en Bretagne pour assister aux Etats convoqués à Vannes par le duc sous prétexte d'une reprise de la guerre aux Anglais. Par une perfidie odieuse le connétable fut pris dans un piège et enfermé dans un cul de basse-fosse du château de l'Hermine ; Jean ordonna même au capitaine Bavalan de coudre Clisson dans un sac et de le jeter à la mer. Bavalan sursit à obéir, le duc réfléchit aux conséquences de l'assassinat d'un tel personnage, et se décida à lui rendre la liberté au prix d'une énorme rançon et de la livraison de la plupart des places oc-

cupées par Clisson. Aussitôt libre, Olivier courut se plaindre au roi d'une telle félonie ; un long procès s'engagea dont la solution fut retardée par les oncles de Charles VI jaloux du crédit du connétable. Celui-ci entreprit de se faire justice lui-même, leva une armée où entrèrent plusieurs seigneurs bretons et enleva plusieurs villes et châteaux. Montfort effrayé promit de restituer la rançon de 100,000 livres et les places surprises. Promesse mal tenue, d'ailleurs.

Sur ces entrefaites le roi Charles fatigué de la tutelle de ses oncles, princes aussi incapables qu'avides et orgueilleux, les avait écartés et avait formé un ministère composé des anciens conseillers de son père ; Clisson était premier ministre. Par raillerie les princes qualifièrent de *Marmousets* ces ministres qui tous, sauf le connétable, étaient de petite naissance (1388). Cependant ces Marmousets entreprirent de réparer les maux causés par les princes. Constant dans sa bienveillance envers la ville de Paris, Clisson lui rendit une partie de ses libertés municipales, la prévôté des marchands fut rétablie et confiée à Juvénal des Ursins, les impôts du royaume furent allégés, et on ébaucha même une organisation financière avec une certaine comptabilité.

Mais l'inimitié de Clisson et de son suzerain n'était pas éteinte ; le connétable lassé d'attendre la justice qui lui était due, mena par ses capitaines une guerre incessante dans le duché. Pour se défaire de son ennemi, Jean IV utilisa la haine d'un ennemi privé, un de ses parents, Pierre sire de Craon qui, à la tête d'une bande de 40 brigands, essaya d'assassiner le connétable, la nuit, dans une rue de Paris. Clisson fut blessé grièvement. Craon s'était retiré en Bretagne

dont le duc refusa de le livrer à la justice royale. On sait que pour châtier les deux complices Charles VI prépara une expédition et que c'est au cours de cette campagne qu'il fut atteint de la démence dont il ne se remit jamais que par éclaircies, et qui plongea le royaume dans un abîme de misères.

Les princes revinrent au pouvoir, et leur premier acte fut de proscrire Clisson. Il réussit à se retirer dans son château de Josselin d'où il continua sa guerre contre le duc Jean. Celui-ci, usé par l'agitation de sa vie, plus encore que par l'âge, fut saisi tout à coup d'un vif et sincère désir de réconciliation. Il écrivit à Clisson pour lui proposer une entrevue où ils régleraient amiablement leurs différends, et lui envoya son propre fils comme otage pour prouver qu'il ne cachait pas un nouveau projet de guet-apens. Fait étrange qui ne s'explique que par la violence des passions, dans ces âmes extrêmes du Moyen âge, Clisson et Jean se réconcilièrent avec une sincérité parfaite (1395) au point que le duc en mourant (1399) laissa la tutelle de son fils à son ancien ennemi.

Désormais, malgré quelques agitations momentanées, le vieux connétable put finir dans une paix relative sa longue existence. Il mourut en 1407, à Josselin. Il laissait une fortune colossale pour l'époque, 1,700,000 livres qui, aujourd'hui, vaudraient dix fois plus, et une telle quantité de seigneuries qu'il était le plus puissant feudataire de Bretagne. Ce vaste héritage fut réparti entre ses deux filles.

Telle fut la vie si remplie de l'un des plus grands capitaines du Moyen âge, de l'ami et de l'émule de Du Guesclin. Sa cupidité, ses violences, son orgueil, sa cruauté à la guerre ne distinguent en rien Clisson

de la plupart de ses contemporains, pour lesquels le manque de foi et la férocité étaient vices ordinaires. Il les a compensés par les grands services rendus à la France qu'il délivra des Anglais.

Lamoricière (Christophe-Louis-Léon Juchault de) né à Nantes le 6 février 1806, mort de 11 septembre 1865.

On montre sur la rive gauche de l'Erdre, à très peu de distance de Nantes, une maison où la tradition fait naître Léon de Lamoricière. Issu d'une honorable famille bretonne, le jeune Lamoricière fit de bonnes études au collège de Nantes, et entra en 1824, à l'âge de 18 ans, à l'Ecole Polytechnique, puis à l'Ecole d'application du génie à Metz. Dès l'organisation de l'armée destinée à opérer contre le Dey d'Alger il fit partie de l'expédition comme lieutenant dans l'état-major du génie. Après la prise d'Alger, devenu capitaine le 1er novembre 1830, il obtint de passer avec son grade dans un corps d'infanterie que l'on créait avec les éléments les plus divers ; c'étaient les zouaves. Le choix était favorable à l'ambition d'un officier actif et résolu. Dans ce bataillon où Turcs, Arabes, Kabyles, Français, européens de toute provenance, hommes d'aventure, se trouvaient réunis, Lamoricière apprit vite les dialectes en usage dans le pays. Aussi lorsque fut institué le premier des *bureaux arabes*, pour l'administration du territoire indigène, l'organisation et la direction en furent confiées au capitaine de Lamoricière qui réussit à faire accepter la nouvelle institution par les Arabes ; ils se rapprochèrent des vainqueurs, et approvisionnèrent les marchés. Le service administratif ne dispensa pas Lamoricière de prendre part aux actions de guerre ; il

se distingua à la prise de Bougie, fit comme chef de bataillon en 1833, puis comme lieutenant-colonel (1835) toujours aux zouaves, diverses expéditions.

Le corps acquit bientôt une grande réputation ; il était l'élite de l'armée d'Afrique et les généraux l'employaient à toutes les affaires périlleuses ; rien n'était plus avantageux pour l'avancement très légitime des officiers qui devaient donner l'exemple du courage et même de la témérité à leurs soldats.

Au siége de Constantine, Lamoricière commandait une des colonnes d'assaut ; il n'en revint que couvert de blessures, et fut récompensé par le grade de colonel. Sa popularité était grande dans l'armée ; elle se répandit en France ; et de nouvelles occasions de se faire remarquer ne lui manquèrent pas. Maréchal de camp (général de brigade) en 1840 il mérita que dans son rapport sur la prise de Mascara, le général Bugeaud dît de lui : « Le général Lamoricière m'avait « rendu les plus grands services dans les préparatifs « de la guerre ; il a prouvé que le soin si important « des détails d'organisation et d'administration pou- « vait s'allier avec l'ardeur et le courage qu'il montre « en toute occasion. » Pendant trois ans il attacha son nom à la plupart des principaux faits de guerre de cette période glorieuse. Lieutenant-général, en 1843, il continua son service en Algérie, et sa conduite à la bataille d'Isly (1845) le mit en telle évidence que c'est à lui que le Maréchal Bugeaud, rappelé en France, confia le commandement intérimaire de la Colonie.

L'accord n'était cependant pas entier entre le maréchal et son lieutenant ; la question du mode de colonisation les divisait, et dans l'armée d'Afrique les

esprits se partagaient, non sans quelque dommage pour la discipline, entre Bugeaud et Lamoricière. Pour soutenir ses idées, le général essaya de se faire envoyer à la Chambre des députés par les électeurs de Paris ; il ne fut pas élu ; mais deux mois après il était plus heureux dans la Sarthe.

La fortune des armes le favorisa encore ; rentré en Algérie il eut une grande part à la prise de la Smala d'Abd-el-Kader par le duc d'Aumale ; et c'est à lui que l'émir se rendit en 1847. Ici se termine la période algérienne si glorieuse du Général Lamoricière qui, sans interruption, de 1830 à 1848, y avait brillé dans toutes les circonstances à côté de vaillants camarades et rivaux, les Bedeau, les Changarnier, les Cavaignac, etc...

Appelé à Paris pour y remplir son mandat de député, Lamoricière se fit une place dans les rangs de l'opposition constitutionnelle ; aussi Louis-Philippe crut-il devoir utiliser sa popularité militaire et politique en l'appelant au ministère (24 février 1848) avec Thiers. Il était trop tard pour sauver la royauté. Ce n'était cependant pas l'avis de Lamoricière qui se lança dans les rues pour apaiser les esprits, faire cesser le combat et décider le peuple à accepter la régence de la duchesse d'Orléans. Mal accueilli et toujours opiniâtre dans son projet, il irrita les combattants ; son cheval fut tué et lui-même tomba blessé. Il adhéra le lendemain au gouvernement provisoire, et peu après il était réélu député (représentant du peuple) par le département du la Sarthe.

Au moment des funestes journées de juin, le général Cavaignac, ministre de la guerre, confia à Lamoricière le commandement de la division qui com-

battit dans les quartiers Saint-Martin, Popincourt et Saint-Antoine ; comme il l'avait fait dans toute sa carrière le général se prodigua et eut trois chevaux tués sous lui. L'insurrection vaincue, Cavaignac devenu Chef du pouvoir exécutif chargea le général Lamoricière du ministère de la guerre.

Pendant les six mois qu'il dirigea ce ministère, le général donna des soins particuliers à l'organisation de l'Algérie. Il avait rencontré l'occasion de provoquer et même de réaliser l'application de ses idées sur la colonisation. Il obtint de l'Assemblée Nationale un crédit pour l'établissement de colonies agricoles en Algérie, créa une commission pour réviser la législation du pays, question des plus complexes non encore définitivement réglée, prépara le plan d'une administration civile substituée à l'autorité militaire partout où les circonstances le permettaient.

Pour la politique intérieure de la France il prit position parmi les adversaires de l'élection du Prince Louis-Napoléon Bonaparte qui, devenu Président de la République, s'empressa naturellement de le remplacer au ministère. Membre de l'Assemblée législative il fit partie du « Cercle constitutionnel » créé par Dufaure pour la défense de la Constitution que l'on sentait menacée par l'ambition du Prince-Président.

Membre écouté de l'un des groupes les plus importants et les plus respectés de l'Assemblée, Lamoricière eut l'honneur d'encourir l'animosité de la faction bonapartiste triomphante par le coup d'état du 2 décembre 1851. Il fut arrêté, ainsi que son ami Bedeau, enfermé d'abord au fort de Ham, et exilé par le décret du 9 janvier 1852. Il refusa par une lettre des plus vives, publiée en mars 1852, de prêter serment au

nouveau gouvernement, fut mis à la retraite bien qu'il n'eût que 46 ans, et il continua à résider en Allemagne jusqu'en 1857 où la mort de son dernier fils le rappela en France.

Trois ans après, sur le conseil du Général Changarnier, le gouvernement pontifical lui fit offrir le commandement de son armée (1860). Toute l'Italie était en ébullition ; les Autrichiens vaincus par l'armée française avaient dû céder la Lombardie au Piémont, et abandonner à leurs seules forces les souverains de Modène, de Parme, de Toscane, de Naples, le Pape lui-même. Le grand œuvre de l'unité italienne s'effectuait avec une rapidité foudroyante. Le Saint Siège résolut d'organiser une armée pour se protéger. L'entreprise eût demandé des années. Lamoricière n'avait pas d'illusions ; il crut toutefois devoir à ses convictions religieuses de répondre à l'appel du saint-Père. En peu de mois il improvisa une armée où dominaient les éléments étrangers, français, suisses, belges ; ce qui fournit au gouvernement piémontais un prétexte d'intervention ; il réclamait la dissolution de cette armée d'étrangers. Sur le refus qu'il éprouva il fit envahir les Etats pontificaux ; l'armée peu nombreuse et à peine formée de Lamoricière fut battue à Castelfidardo ; le général enfermé dans Ancône dut se rendre (septembre 1860).

De ce jour son rôle actif était terminé ; le général s'éteignit en 1865 à l'âge de 59 ans.

Officier valeureux, instruit, doué de grandes facultés d'organisateur, il a contribué pour une part glorieuse à la conquête de l'Algérie. Il fut pour la France un serviteur utile, et tout nantais peut s'honorer d'un tel compatriote.

La Noue (François de) surnommé *Bras-de-Fer*, né aux environs de Nantes en 1531, mort à Moncontour de Bretagne, le 4 août 1591.

« Un grand homme de guerre et un plus grand homme de bien » disait Henri IV en parlant de La Noue. Jugement bref et juste. D'une ancienne famille alliée aux Matignon et aux Châteaubriant, La Noue fut d'abord page à la cour de Henri II ; puis envoyé de bonne heure faire ses premières armes en Italie, il y apprit l'art de la guerre sous un maître expérimenté, le Maréchal de Brissac. Au retour de la campagne du Piémont il apprend que sa mère, joueuse passionnée, a compromis son patrimoine, et que le roi lui a retiré l'administration des biens de la famille. La Noue consultant ses sentiments de piété filiale plus que ses intérêts prie Henri II de lever cette interdiction.

Nature austère, méditative, scandalisé des mœurs du temps, il chercha dans la Religion réformée une force contre l'influence des mauvais exemples ; en 1557, lié avec d'Andelot, frère de Coligny, qui parcourait la Bretagne avec un ministre pour y fonder des églises protestantes, La Noue adopta définitivement la foi nouvelle. Il n'en resta pas moins attaché au duc François de Guise qui l'estimait fort, et qui le chargea de conduire sa nièce Marie Stuart en Ecosse.

Mais La Noue discerna bientôt l'ambition de la maison de Lorraine ; il n'admit pas que des princes étrangers aspirassent à dominer la royauté française au détriment des princes du sang, et il passa dans les rangs des Huguenots où il se montra l'un des plus

vaillants, prenant part à tous les combats ; chargé du commandement d'un corps d'armée il enleva Orléans et Saumur pour le compte des Réformés. Quand il fut fait prisonnier à la bataille de Moncontour en même temps que l'un des plus réputés capitaines de l'armée royale, le comte de Strozzi, tombait aux mains de Coligny, le Cardinal de Lorraine voulut s'opposer à un échange proposé entre les deux captifs : « Il y a, disait-il plusieurs Strozzi, il n'y a qu'un La Noue. »

Ce n'était pas à sa seule valeur militaire qu'il devait cette estime ; aussi courageux que nul autre, il avait des rivaux pour le commandement des armées ; mais nul ne l'égalait pour la droiture calme et constante, pour la pureté des mœurs, la douceur, la patience, la sûreté absolue du caractère. Condamné par les circonstances à faire la guerre civile, il s'efforçait d'en adoucir les rigueurs pour les populations ; ses soldats étaient tenus dans une discipline sévère ; tous les faibles étaient protégés ; le pillage était interdit ; il payait scrupuleusement tout ce qu'il était obligé de réquisitionner. Ce souci des malheureux suffirait à recommander sa mémoire. Un détail, entre beaucoup d'autres, témoigne de sa délicatesse : un jour le besoin d'argent le contraignit à vendre un de ses chevaux ; l'acheteur en avait donné cent écus que son écuyer lui apporta. La Noue considérant que ce cheval ne lui avait coûté que 80 écus et qu'il avait fait un long service, fit rendre 25 écus à l'acheteur.

Dans un combat près de Fontenay un boulet lui avait broyé le poignet gauche ; un bras de fer bien ajusté remplaça le membre amputé ; un croc terminant ce bras tenait la bride du cheval, et le bras droit n'en

frappait pas de moins rudes coups. Ce fut l'origine de son surnom de « Bras-de-fer. »

En 1572 il guerroyait contre les Espagnols dans la Flandre, et prenait la ville de Valenciennes : il dut à cette absence d'échapper à la Saint-Barthélemy ; et tel était l'ascendant de sa vertu qu'à son retour Charles IX l'appela pour tâcher de se disculper ; puis il l'envoya, comme gouverneur, à la Rochelle, pour négocier la paix entre les deux partis. La situation était délicate. Chef Huguenot et député de Charles IX il avait à ménager une paix désirable tout en veillant aux intérêts de ses frères. Il fortifiait la place, combattait quand il le fallait, mais ne cessait de conseiller la paix aux conditions offertes par le roi. Suspect aux uns et aux autres, mais sûr de la droiture de sa conduite, La Noue ne se découragea pas. On raconte que dans une séance du Conseil de ville, le pasteur Laplace alla jusqu'à le souffleter ; les officiers voulaient punir l'outrage : La Noue intervint, conduisit lui-même le ministre à sa femme en lui recommandant de soigner son mari sans le laisser sortir de quelque temps, « car, disait-il, il a l'esprit égaré. » Ce n'est pas le fait d'une âme ordinaire.

Le parti dit des *politiques* ou des modérés, s'était formé entre les deux partis extrêmes. La Noue y entra, et, dans le camp du roi de Navarre, dont il fut le conseiller respecté, il ne cessa de travailler en vue de la pacification.

En 1579, dans un intervalle de paix intérieure, La Noue fut investi du commandement de l'armée assemblée par le roi de France et par les États-Généraux des Pays-Bas, pour chasser les Espagnols de ces provinces ; mais dès le début des opérations, il tomba

dans une embuscade, et le duc d'Albe, le féroce général de Philippe II, le retint prisonnier pendant cinq ans, dans un cachot où « il était traité, non pas comme un gentilhomme pris les armes à la main, non comme un Turc saisi par les chrétiens, mais comme un criminel destiné au dernier supplice. » Il ne correspondait avec sa famille qu'en secret, se consolant par la méditation, la lecture de la Bible et la rédaction de ses mémoires. Enfin l'influence des Guises obtint la liberté de ce héros de vertu et de courage.

Après l'assassinat d'Henri de Guise à Blois, La Noue servit dans l'armée du roi de Navarre contre la Ligue, assista aux batailles d'Arques, d'Ivry, au siège de Paris. Il gagna seul la bataille de Senlis et délivra la ville pressée par le comte d'Aumale, général des Ligueurs : souvent il paya les troupes de ses propres deniers, pour éviter le pillage aux pauvres gens. Henri IV lui envoya le brevet de maréchal de France pour en faire usage à la première vacance. La Noue n'eut pas le temps d'en profiter. Le roi l'avait chargé d'aller réduire le duc de Mercœur qui tentait de se créer, au nom de la Ligue, une souveraineté en Bretagne. « Allons, dit-il sous l'influence d'un pressentiment, je vais mourir au gîte comme un bon lièvre. » En effet, au siège de Lamballe, comme il montait à l'assaut, n'étant retenu au parapet que par son croc de fer, il fut renversé par une balle, tomba dans le fossé et s'y brisa. Transporté à Moncontour, près de Saint-Brieuc, il y mourut quelques jours après.

La Noue fut un capitaine expérimenté, surtout dans la guerre de partisans : jamais découragé, abondant en ressources et jamais exalté par le succès. Humain, pitoyable aux malheureux et aux petits. Il a

laissé des mémoires intéressants sous le titre de « *Discours politiques et militaires.* »

La ville de Nantes a donné à une de ses rues le nom de « La Noue Bras-de-Fer ; » elle le devait bien à ce grand honnête homme.

ÉCRIVAINS

Abailard (Pierre), né au Pallet en 1079, mort en 1148.

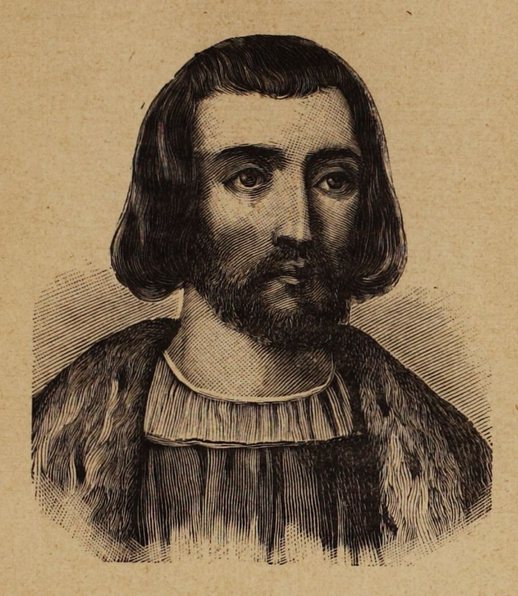
Abailard était le fils aîné d'un noble breton, Bérenger, seigneur du Pallet, près de Clisson. Doué d'une aptitude merveilleuse à tout comprendre et à tout retenir, né avec un penchant invincible pour la polémique, le jeune Pierre reçut de son père, homme relativement instruit, les premiers éléments des sciences connues à cette époque ; par goût, le jeune homme s'adonna surtout à la philosophie, et dans la philosophie, à la dialectique, l'arme par excellence de la guerre intellectuelle. Il renonça à sa part d'héritage, à son droit d'aînesse ; et à 20 ans il se mit à courir les écoles de province en province, s'exerçant à la controverse. La dialectique était alors de toutes les sciences celle qui commençait à donner le plus de renommée ; avec la réthorique et la grammaire elle composait le corps de connaissances appelé le *trivium*. Abailard y

fut promptement initié ; il acquit aussi le *quatrtvium* (arithmétique, géométrie, astronomie et musique), et se trouva ainsi maître de tout le domaine de savoir que possédait le siècle.

Parmi les maîtres en renom Abailard fréquenta Jean Roscelin, auteur de la fameuse doctrine du *nominalisme* qui était en lutte avec celle de l'*Universalisme* ou *réalisme*. Nous n'entrerons pas dans l'exposé, nécessairement obscur s'il n'est pas développé, de ces deux doctrines ; il suffit de savoir que le monde savant se partageait inégalement entre les *nominaux* et les *universaux*, et que les théologiens avaient fait condamner en 1092 par le Concile de Soissons la doctrine *nominaliste* comme contraire au dogme de la Trinité. Abailard adopta les idées de Roscelin, mais en les tempérant ; à Paris il s'attacha au plus célèbre des maîtres du moment, l'archidiacre Guillaume de Champeaux, dont l'école était la plus fréquentée. En peu de temps le disciple devint le rival du maître. Selon l'usage, les plus savants et les plus hardis des élèves entamaient et soutenaient des argumentations contre les professeurs. Champeaux fut promptement déconcerté par les objections de son brillant auditeur. Jeune, beau, éloquent, poète, musicien, d'une ardeur infatigable, subtil et pourvu de toutes les armes que lui fournissait un savoir encyclopédique, Abailard enthousiasmait la jeunesse.

A 22 ans il ouvrit à Melun, puis à Corbeil une école où les élèves affluèrent ; il y harcelait Champeaux, défenseur de la doctrine des Universaux ; l'archidiacre vaincu dans ces joutes de dialectique, quitta la partie et accepta l'évèché de Châlons. Abailard transporta alors son école à Paris, sur la montagne

Sainte-Geneviève. Les disciples y accourent de toutes les provinces de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de Rome même. La multitude fut telle que toutes les hôtelleries de Paris regorgeant ne purent suffire ; des campements s'organisèrent ; une foule,



avide à le contempler, suivait Abailard dans les rues. Dans deux conciles il discuta contre les plus grands des docteurs théologiens du temps, saint Bernard, entre autres.

A ce moment le plus brillant de cette période de gloire, Abailard connut la nièce du chanoine Fulbert, la belle Héloïse, que Fulbert le pria d'instruire. C'était imprudent ; le maître avait jeunesse, beauté, éloquence, l'élève était tendre de cœur ; on devine

sans peine ce qui en résulta. Abailard enleva sa maîtresse et la conduisit en Bretagne, chez sa sœur, où Héloïse mit au jour un fils que le savant nomma *Astrolabe*. Pour calmer la fureur de Fulbert, Abailard offrit d'épouser Héloïse, mais à la condition que le mariage serait tenu secret ; en ce siècle, l'état de mariage était considéré comme contraire à la dignité d'un philosophe. Le chanoine consentit d'abord et promit ; puis, pour réparer le tort fait à la réputation de sa nièce, il divulgua le mariage. Héloïse, plus soucieuse de la gloire de son époux que de sa propre renommée, nia hautement son union, et, pour la mettre à l'abri de la fureur de ses parents, Abailard la conduisit au couvent d'Argenteuil. Pour se venger, le chanoine et les siens corrompirent un serviteur, s'introduisirent la nuit dans la chambre du séducteur, et lui firent une mutilation horrible. L'infortuné Abailard alla se cacher dans un cloître, et Héloïse prit le voile.

Après quelque temps, Abailard entra dans l'abbaye de Saint-Denis, et reprit ses leçons. Un livre qu'il publia : *Introduction à la théologie*, l'exposa à une tempête ; accusé d'hérésie par des rivaux, il fut cité devant le concile de Soissons (1121), et sans être admis à se justifier, tant ses ennemis redoutaient son éloquence, il fut condamné à jeter lui-même son livre au bûcher, et emmené prisonnier dans le couvent de Saint-Médard.

Heureusement pour lui, le légat du pape intervint, le libéra, et le réintégra dans l'abbaye de Saint-Denis. Abailard avait irrité les moines par des critiques contre leurs mœurs relâchées ; ils se vengèrent en l'accusant d'avoir nié que saint Denis l'Aéropagite fût le fondateur de l'abbaye. C'était grave. Abailard se réfu-

gia chez le comte de Champagne, et se confina en une petite thébaïde, masure de chaume et de roseaux, entre Troyes et Nogent, qu'il appela le *Paraclet* ou Consolateur. On connut bientôt sa retraite ; les disciples accoururent ; plus de 3,000 se groupèrent autour du philosophe, qui dut construire une maison vaste et solide. Nouveaux efforts de ses ennemis dont le plus dangereux était saint Bernard ; l'accusation d'hérésie était toujours menaçante.

Sur ces entrefaites, les moines de Saint-Gildas de Rhuys, au fond de la Bretagne, l'élurent spontanément pour leur abbé. Le pauvre Abailard espérait y trouver un asile ; mais les moines, de vie fort déréglée, ayant publiquement femmes et enfants, l'avaient élu, moins par admiration pour son mérite, que par calcul ; ils espéraient que l'amant d'Héloïse leur serait un supérieur indulgent. Erreur. Le nouvel abbé entendait les réformer ; une lutte s'engagea dans laquelle les moines eurent recours aux armes les plus criminelles ; ils allèrent jusqu'à empoisonner le vin du calice. Il écrivit alors un de ses livres les plus intéressants : *Historia calamitatum*. Triste et douloureuse confession d'une vie étrangement agitée.

C'est dans cette retraite lointaine, qui ressemblait si peu au repos, qu'Abailard apprit que la Congrégation d'Argenteuil, dont Héloïse était devenue prieure, venait d'être dispersée par l'abbé de Saint-Denis, Suger. Abailard se rend à Argenteuil, emmène les religieuses au Paraclet, leur en fait donation, et par ses prédications il leur procure des ressources abondantes propres à assurer l'avenir de la communauté.

Il ouvrit école à Paris au lieu de retourner près de son sauvage troupeau de Saint-Gildas, et il retrouva

ses grands succès d'autrefois ; mais avec les succès, les périls. On le surveillait ; les théologiens, et saint Bernard en tète, firent extraire des œuvres nombreuses du philosophe des propositions suspectes d'hérésie. Cité devant un concile réuni à Sens (1140) il s'y rendit ; l'affluence était immense ; Louis VII y assista suivi d'une foule de seigneurs ; la foule était avide de l'entendre ; on ne doutait pas qu'il ne parvînt à triompher de son adversaire. Mais celui-ci refuse toute discussion, affirme les erreurs d'Abailard, ce qui était plus aisé que de les prouver, et lui fait interdire la parole. Condamné encore une fois sans avoir été entendu, Abailard en appelle à Rome ; l'influence de Bernard fait rejeter l'appel. Désespéré, Abailard trouve enfin un asile à Cluny où l'abbé, Pierre le Vénérable, l'accueille avec bonté, subit le charme de ses talents et devient son ami et son défenseur. Bernard lui-même, qui avait poursuivi le théologien plutôt que l'homme, se réconcilie avec sa victime ; et du moins le pauvre vieillard, car il avait vieilli autant par les luttes que par l'âge, put mourir en paix (1142). Il avait 63 ans.

Abailard avait demandé en mourant d'être enseveli au Paraclet. Pierre le Vénérable y conduisit lui-même le corps du philosophe. Héloïse le reçut et lui fit ériger une tombe qui, dans sa pensée, devait être la sienne. Elle mourut vingt ans plus tard, fut ensevelie près de son époux. Quand la Révolution française dispersa l'abbaye, leurs restes furent transportés dans l'église de Nogent-sur-Seine, d'où Alexandre Lenoir, l'éminent archéologue, leur procura un dernier asile dans le monument qu'il fit ériger en 1817 au cimetière du Père-Lachaise.

Monselet (Charles) né le 30 avril 1825 à Nantes, mort à Paris en 1888.

Ce littérateur aimable et spirituel, doué d'une grande facilité pour exprimer sous une forme piquante des observations pleines de finesse et de malicieuse bonhomie, était fils d'un libraire de Nantes, et il a dû prendre le goût des livres dans la maison paternelle. Il fit ses débuts tout jeune à Bordeaux, où son père était allé s'établir, par des articles de fantaisie humoristique dans un journal « le Courrier de la Gironde, » cultiva agréablement la poésie, et composa entre autres, le joli petit poème « *Marie et Ferdinand* » édité à Bordeaux en 1842, qui attira l'attention sur lui ; il fit aussi quelques pièces qui furent représentées au Théâtre-Français de cette ville.

A 21 ans il vint chercher fortune à Paris. Malgré son talent et les relations nombreuses que son aimable caractère lui valut dans le monde des lettres et des arts, Monselet n'eut jamais qu'une situation assez précaire ; mais il en prenait aisément son parti, riant le premier de son indigence qui ne fut cependant pas la misère.

Monselet avait une bonne et large physionomie joyeusement épanouie ; est-ce sa mine d'épicurien qui l'amena à traiter des sujets de gastronomie ? Convive recherché pour sa belle humeur et sa conversation, il passa pour un guide expert dans l'art de bien dîner ; mais ce n'était pas à sa table ; ses ressources ne lui eussent pas permis de jouer à l'amphitryon ; les grands restaurants lui faisaient fête, et dans les meilleures maisons on l'invitait.

Inoffensif, honnête et gai, spirituel, et lettré plein de goût, Monselet eut beaucoup d'amis et pas un ennemi.

Mais si sa grande facilité lui permit de produire incessamment, son œuvre a plus d'agrément et d'actualité que de valeur durable ;

Mercœur (Elisa) née à Nantes le 24 juin 1809 morte à Paris le 7 janvier 1835.

Elisa Mercœur perdit son père de très bonne heure ; sa mère dépourvue de ressources, n'eut pas suffi aux frais de l'éducation de sa fille sans l'assistance généreuse de deux voisins, deux hommes de bien, MM. Barré, avoué et Danguy, qui s'intéressèrent à l'enfant, charmés de la précocité de son intelligence et de la gentillesse de son caractère. Ils lui donnèrent les premières leçons ; elle fit seule le reste ; à huit ans elle analysait déjà par écrit ses lectures et composait de petites fables ; seule, à peu près, elle apprit le latin et l'anglais assez pour traduire aisément les poètes ; à douze ans ses premiers vers annonçaient du talent.

Elle avait quinze ans ; c'était dans le quartier une petite merveille ; naïvement elle porta ses essais à un homme de goût, bienveillant, Mellinet, imprimeur et littérateur dont le nom est resté à Nantes entouré de respect et de sympathie. Trop prudent pour exalter par des éloges complaisants une imagination aussi jeune, trop éclairé pour ne pas discerner des dons naturels, Mellinet engage Elisa à travailler, lui donne quelques conseils et quelques encouragements ; puis pour aider la jeune fille dans les besoins matériels de la vie et, peut-être, pour éprouver la force de sa vocation, il lui procure des élèves. Elisa se fait institutrice, enseigne à des petites filles, le français, l'histoire, la géographie et l'anglais, et se délasse de ses travaux arides en cultivant la poésie.

Une circonstance fortuite, des vers dédiés à une cantatrice de passage au théâtre, attire l'attention publique sur Elisa Mercœur ; les journaux locaux impriment d'autres pièces dont la grâce, la fraîcheur et la correction séduisent les lecteurs ; spontanément l'Académie de Lyon, puis celle de Nantes, plus réservée dans son enthousiasme, placent le petit prodige parmi leurs membres.

On va plus loin ; un comité, dont fait partie naturellement l'excellent Mellinet, réunit les fonds pour une édition d'un recueil des meilleures poésies d'Elisa. La vente en fut aisée ; c'en était assez pour encourager la jeune muse de seize ans. Elle ne doute de rien, et, en toute candeur d'enthousiasme, elle dédie son recueil à Châteaubriant qui répondit par une lettre assez gracieuse, mais où se reconnaissait l'égoïsme attristé de René. Lamartine, qui dut au hasard connaissance de recueil, eut plus d'élan et d'admiration.

Elisa pleine de foi, décide sa mère à la conduire à Paris pour y tenter la fortune des lettres. Recommandée par le préfet de Nantes, elle trouve l'accueil le plus aimable chez M. de Martignac, ministre de l'Intérieur, qui lui procure une pension de 1200 francs ; les salons littéraires s'ouvrent pour elle ; un éditeur parisien, Crapelet, se charge de lancer, à ses propres risques, un second recueil qui obtient du succès dans les salons. Elisa Mercœur n'avait que dix-huit ans ; elle était belle, pure ; elle travaillait avec ardeur.

La Révolution de Juillet lui enleva sa pension. Les salons se ferment ; il faut vivre, cependant ; la poésie est ajournée à des temps plus propices, et Elisa Mercœur écrit, en prose, nouvelles et petits romans pour les publications périodiques destinées aux jeunes

filles et aux jeunes femmes, labeur ingrat et maigrement rétribué. Cependant voici une éclaircie à l'horizon ; Casimir Delavigne lui fait rendre sa pension, réduite, il est vrai, à 900 fr. Elle reprend courage, termine une tragédie « Boabdil. roi de Grenade » dédiée à Madame Récamier, en entreprend une autre. Mais la santé est atteinte, une maladie de poitrine se déclare, Elisa se sent mourir ; une élégie touchante adressée à M. Guizot, vaut à la mère et à la fille, quelques secours nécessaires, mais qui ne peuvent sauver la jeune malade ; elle meurt.

Le modeste convoi fut suivi de bien peu d'amis ; l'oubli était venu avec les préoccupations d'une époque agitée ; mais s'ils étaient peu nombreux, ces amis étaient fidèles et d'une valeur rare ; au premier rang, marchait tête nue, au cimetière, Châteaubriant accompagné de son ami Ballanche, le doux philosophe ; parmi, les femmes, madame Récamier et Mélanie Waldor, une nantaise aussi.

Elisa Mercœur eut vraiment le sens poétique, l'inspiration est élevée, pure, gracieuse dans ses élégies ; sa tragédie n'est qu'une œuvre de jeune fille, mais de jeune fille supérieure à plus d'un des poètes tragiques dont le théâtre n'a pas dédaigné de se faire l'interprète ; cependant quelques mérites qu'on pût trouver dans « Boabdil, » la muse d'Elisa Mercœur n'était pas la muse tragique ; l'élégie lui convenait infiniment mieux. On est surpris de la vigueur relative de la forme ; la langue a de la fermeté. On ne saurait prétendre qu'Elisa Mercœur fût un grand poète ; mais on ne serait que juste en lui donnant rang presqu'au niveau des Amable Tastu, des Desbordes Valmore ; et si elle eût vécu, les œuvres qu'elle a laissées an-

nonçaient qu'elle eût pu s'élever plus haut encore.

Une rue de Nantes porte le nom de « Mercœur ». Est-ce en souvenir d'Elisa ou a-t-on pensé au duc de Mercœur, gouverneur de Bretagne pour la Ligue? On ne sait trop. Mais le duc de Mercœur fut un triste personnage et un étranger; Elisa Mercœur, une Nantaise, fut un poète inspiré, doux et pur. Pourquoi ne pas ajouter sur la plaque le prénom d'Elisa au nom de Mercœur ?

SAVANTS

D'Orbigny (Alcide), né le 9 septembre 1802, à Coueron, mort le 30 juin 1857, à Pierrefitte (près Paris).

Fils d'un chirurgien de la marine, Alcide d'Orbigny montra de bonne heure un goût des plus vifs pour l'étude des sciences naturelles. Son père s'étant établi à La Rochelle, l'enfant recueillait sur les bords de la mer coquillages, plantes et débris de poissons et de crustacés, en étudiant la structure et la composition. A vingt-trois ans il publia son premier ouvrage, un travail sur les foraminifères dont il reconnut 600 espèces; 73 planches étaient jointes au texte. On comprendra l'intérêt de cette étude en songeant que les coquilles fossiles de ces animalcules constituent par leur accumulation des couches géologiques considérables dans les terrains du bassin de Paris.

Mis en évidence par cette publication, d'Orbigny

reçut du Muséum d'Histoire Naturelle la mission d'un voyage scientifique dans l'Amérique du Sud (1826). C'est un genre de mission qui exige, outre le savoir, un tempérament robuste, et une intrépidité froide pour lutter contre les périls de tout genre, climat, bêtes fauves, reptiles, indigènes sauvages et privations. D'Orbigny parcourut le Brésil, l'Uruguay, le Paraguay, la République Argentine, et se risqua jusque dans la Patagonie, étudiant la flore et la faune de ces régions, et aussi l'ethnographie. Une circonstance le mit, malgré lui, en situation d'examiner de très près une des races les plus curieuses, les Patagons ; car, fait prisonnier par une des tribus, il dut combattre dans les rangs de ces sauvages contre d'autres tribus. En récompense des services qu'il avait rendus, le savant obtint sa liberté, passa dans le Chili et s'arrêta surtout dans la République de Bolivie qu'il explora et fit connaître, qu'il révéla, pourrait-on dire, car cette contrée était à peu près inconnue de l'Europe.

Après sept années d'absence pendant lesquelles il avait parcouru 775 lieues du Nord au Sud, sur 900 de l'Ouest à l'Est, il rapporta en France une collection d'une valeur inappréciable formée de 160 mammifères, 860 oiseaux, 115 reptiles, 166 poissons, 980 mollusques, 5.000 insectes et crustacés et 3.000 plantes ; des notes nombreuses et approfondies sur la géologie et, spécialement, l'ethnographie. La Société de Géographie lui décerna son Grand Prix. Les résultats de cette remarquable exploration furent imprimés en 9 volumes in-4° aux frais de l'État.

D'Orbigny ne laissa pas de poursuivre ses travaux sur les fossiles, et l'Angleterre savante lui fournit, sans jalousie mesquine, des subsides pour la publica-

tion d'un autre grand ouvrage : *Paléontologie française ou description zoologique et géologique de tous les animaux, mollusques et rayonnés fossiles de France*, (1836 à 1854), 14 volumes in-8°.

En outre, le laborieux savant avait préparé les matériaux d'une *Paléontologie universelle.* De 1849 à 1852 il fit un *Cours de paléontologie et de géologie stratigraphique*, qui forme 3 volumes.

Il serait trop long d'énumérer tous les travaux d'Alcide d'Orbigny ; l'œuvre est immense et forme 55 volumes.

Tant de labeur épuisa les forces du savant qui mourut le 30 juin 1857 à un âge où tant de ses émules sont encore en état de faire faire à la science des pas nouveaux ; mais il laissait une œuvre qui eût absorbé une longue existence. Ce fut un grand naturaliste qui ne s'enferma pas exclusivement dans une spécialité, bien que la paléontologie ait une part très considérable dans ses recherches. D'Orbigny ne fut pas de l'Institut ; la mort l'emporta au moment où il allait entrer dans l'Académie des sciences où sa place était marquée depuis longtemps.

Un frère d'Alcide d'Orbigny, Charles, né également à Coueron, en 1806, se consacra aussi aux sciences naturelles ; l'un de ses principaux ouvrages est le « *Dictionnaire universel d'Histoire Naturelle* (1839-1849) en 16 volumes in-8°, avec la collaboration de 30 membres de l'Institut.

Pourquoi l'industrieuse ville de Coueron, où ne mauquent pas les savants, ne consacrerait-elle pas, fût-ee par un simple médaillon, le souvenir de ces deux éminents naturalistes ?

Bouguer (Pierre), né au Croisic le 16 février 1698, mort à Paris 15 août 1758.

Pierre Bouguer, fils d'un professeur d'hydrographie attaché au port du Croisic, eut pour premier maître de sciences, son père qui avait une certaine réputation de mathématicien. Cependant Jean Bouguer envoya son fils au collège des Jésuites de Vannes pour qu'il y reçût un enseignement moins spécial, plus complet. L'enfant était seulement en cinquième (il avait 12 ans) quand son régent de français qui avait entendu parler du savoir précoce de son élève en mathématiques, lui en demanda des leçons. On ne sait quel parti le digne régent tira de l'enseignement de son disciple ; mais l'avenir a démontré que Bouguer ne profita que faiblement des leçons littéraires qu'il avait reçues en échange.

A vingt-cinq Bouguer perdit son père ; il n'avait pas de fortune ; il osa briguer la succession de l'emploi paternel, obtint non sans peine de subir l'examen, y réussit de façon à recevoir les plus grands éloges... et la place. Professeur adolescent d'élèves tous plus âgés que lui, il sut s'en faire agréer et s'acquérir une considération qui s'accrut par les succès que le jeune professeur remporta dans les concours ouverts par l'Académie des Sciences, qui couronna en 1727 un « *traité sur la mâture des vaisseaux*, » en 1729 sa « *méthode d'observer en mer la hauteur des astres*, » en 1731 « *méthode d'observer la déclinaison de la boussole*, » etc... on voit que les premiers travaux de Bouguer lui étaient suggérés par ses fonctions et par la résidence du Croisic dont le commerce maritime était alors plus actif qu'il ne l'est aujourd'hui,

Bouguer ne s'était cependant pas confiné dans l'hy-

drographie. Dès 1729, il avait publié un « *Essai d'optique sur la gradation de la lumière*, » traité d'un genre absolument neuf ; on avait bien examiné ce qui concerne la direction, la réflexion ou la réfraction des rayons lumineux ; mais presque personne ne s'était avisé d'étudier l'intensité de la lumière, et de mesurer combien elle s'affaiblissait en traversant les différents milieux diaphanes. Transféré du port du Croisic à celui du Havre en 1730, Bouguer resta quatre ans dans ce poste plus important, bien que l'Académie des sciences l'eût élu « associé géomètre en remplacement de Maupertuis devenu Pensionnaire. »

En 1725 un des Académiciens destinés au voyage d'Amérique pour y déterminer la mesure comparative de deux degrés de latitude et la figure de la Terre, étant empêché de partir, Bouguer fut chargé de le remplacer ; il fut promu à la place de « Pensionnaire-astronome » et partit avec trois autres savants, Godin, de Jussieu et Lacondamine. Ils arrivèrent à Quito en 1736 et s'engagèrent dans l'intérieur des terres. Ce genre de mission, pour honorable qu'il puisse être, n'en est pas moins fort périlleux ; climat, naturels, animaux, autant d'obstacles qui étaient alors compliqués des embarras systématiquement opposés par les autorités espagnoles, fort ombrageuses, à des explorations scientifiques où l'on n'étudiait pas que les astres, où l'on se livrait à des investigations approfondies sur la géographie du pays dans ses diverses branches.

Bouguer fut l'âme de la mission ; la netteté et la rigueur de ses méthodes, son ardeur au travail, sa sagacité lui valurent une influence dominante que ses collaborateurs admirent sans lutte : c'est à lui personnellement qu'appartinrent les curieuses expériences

sur l'allongement et le raccourcissement des métaux et des autres corps causés par l'alternative de chaleur et de froid, expériences suivies avec une exactitude scrupuleuse dans les Cordillières où ces deux extrêmes se touchent pour ainsi dire. Ses observations sur les réfractions, et sur le singulier phénomène de l'augmentation subite de la réfraction lorsque le soleil peut être observé au-dessous de la ligne d'horizon, sur les lois de la densité de l'air à différentes hauteurs, et une infinité d'autres études furent « comme des fruits surnuméraires de son voyage, et pour tout dire aussi, de son travail et de son génie. »

La mission le retint dix ans en Amérique, et la quantité des résultats est encore dépassée par leur valeur scientifique. Mais Bouguer en rapportait aussi les éléments d'une rivalité malheureuse avec Lacondamine. Les deux savants avaient pourtant contribué puissamment tous les deux au succès, et chacun selon ses aptitudes ; Bouguer était sans contredit supérieur à son collègue comme savant ; tout ce qui concernait la construction des instruments, leur disposition, leur usage, tout ce qui tenait à l'art de préparer des observations exactes, doit être accordé à Bouguer ; mais pour développer ces moyens il fallait se concilier l'esprit des habitants, se faire écouter des autorités, surmonter les obstacles sans cesse renaissants qu'un peuple ignorant et superstitieux opposait à des étrangers. Ce fut la part de Lacondamine ; si ses collègues ont plus contribué à l'exactitude des travaux, c'est à lui qu'ils ont dû de la faculté de s'y livrer.

Néanmoins quand parurent les mémoires des savants sur la mission, la faveur publique s'attacha surtout à ceux de Lacondamine, qui était écrivain et

homme du monde. Bouguer rédigeait difficilement, et la lecture de ses ouvrages fort suggestive pour les savants, avait peu d'attraits pour les autres lecteurs. Le laborieux astronome fut très sensible à l'inégalité des suffrages de l'opinion ; il accusa Lacondamine d'accaparer la gloire de l'entreprise commune ; celui-ci se défendit avec convenance, avec esprit, et aussi avec une grande déférence pour le mérite de Bouguer qui répliquait avec aigreur.

C'était pourtant un caractère doux et modeste ; mais dans cette circonstance il démentit son humeur habituelle ; il en souffrit beaucoup.

Ses travaux ne se ralentirent pas ; la liste en serait par trop longue ; mentionnons toutefois son invention de l'héliomètre ou lunette à deux objectifs pour mesurer les diamètres apparents du soleil et des planètes ; et donnons le titre : « *De la Figure de la terre*, » de son grand mémoire sur les travaux de la mission, ouvrage d'une rare valeur scientifique pour les physiciens et les astronomes.

Il travaillait avec un soin extrême, excellait dans l'art de manier le calcul ; il savait transformer une question difficile en une autre plus facile à résoudre. Pendant six années il dirigea avec une activité remarquable les travaux du « *Journal des savants.* » Mais l'excès d'application épuisa ses forces ; la mort de son frère qu'il aimait tendrement lui porta le dernier coup ; il succomba à une obstruction du foie, laissant la réputation d'un savant de premier ordre et d'un homme de bien.

ARTISTES

Dupré (Jules) né le 5 avril 1811 à Nantes, mort le 6 novembre 1889 à l'Isle-Adam.

Jules Dupré fut un de nos plus éminents peintres paysagistes ; son père était fabricant de porcelaine à Nantes, et c'est là que le jeune Dupré commença ses études de dessin auprès des artistes employés dans la fabrique, il travailla quelque temps lui-même à la décoration des porcelaines paternelles.

Mais vers 1825 ou 1828 la fabrique fut transférée à Saint-Yrieix, en plein Limousin ; Jules Dupré qui aimait à parcourir les environs pittoresques de cette petite ville, s'éprit d'un goût très vif pour le paysage ; il délaissa la peinture céramique et se mit à étudier avec persévérance, la nature, la structure des arbres, le mouvement des ramures, la variété de formes, de couleur et de groupement du feuillage ; il s'y appliquait avec une sincérité absolue ; s'attachait à saisir la nature dans ses jeux et à la traduire par le crayon, avant de se risquer à peindre la lumière et les nuances infinies qu'un observateur peut voir dans une campagne où le promeneur se laisse aller, sans analyse, au charme des impressions. Un peintre ressent bien ce charme, lui aussi, et avec plus d'intensité, mais il veut le reproduire sur sa toile, et il n'y saurait parvenir que par une initiation patiente et scrupuleuse aux secrets de la lumière à toutes les heures du jour, dans les prairies humides et vaporeuses comme dans les grands bois où frémissent dans le vent, cha-

cun avec ses allures, ses grâces propres et son caractère, les chênes robustes fortement cramponnés au sol, à la feuillée solide et largement étalée, les peupliers élancés et flexibles comme les roseaux, les saules ployant sous le poids léger d'un feuillage fin et grêle. Tout a son aspect personnel, et la nature agreste vit et palpite dans les attitudes des plantes comme dans celles des animaux.

Ce n'est pas à l'atelier, c'est dans la campagne que se font les meilleures études ; vérité naïve aujourd'hui, moins répandue il y a soixante ans. Les vallées du Limousin furent l'école de Dupré jusqu'au jour où son père lui permit d'aller à Paris étudier dans un atelier la technique de la peinture. Diébolt, son premier maître, avait de la pratique à défaut de génie, et s'il ne révéla pas à son élève ce que lui-même ne soupçonnait guère, du moins lui enseigna-t-il le maniement de la brosse, du couteau et de la palette. Dupré avait conscience que le génie a besoin du métier pour arriver à l'expression exacte de la pensée, et il s'appliqua avec la sincérité de son humeur à parfaire son éducation d'atelier.

Il débuta au salon de 1831 par des études qui annonçaient un talent bien personnel. Puis il fit dans le sud de l'Angleterre une excursion d'où il rapporta tout un fonds d'observations. Au Salon de 1833 il obtint une deuxième médaille ; et en 1835, à 24 ans, il remportait un succès triomphal par deux toiles maîtresses « *Pacage dans le Limousin* » et *Vue prise à Southampton* ». Il y avait dans ces œuvres plus que les réalités, si belles pourtant, de la campagne vue par un grand artiste, autre chose qu'une sorte de photographie du vrai tangible : on y sentait quelque

chose de plus, l'âme et l'émotion intime. Dans la facture de ces toiles magistrales quelques critiques ont signalé ce qui leur semble un excès de solidité ; l'artiste aurait, à leur avis, exagéré par l'épaisseur de la pâte le relief compact de ses troncs d'arbre et de ses terrains.

La réputation de Jules Dupré fut faite bientôt, quoiqu'il n'ait pas assidûment exposé au Salon. Laborieux et profondément respectueux de son art, il ne cessa de rechercher le mieux, et il a pris parmi nos plus grands paysagistes un rang que l'avenir lui conservera.

Ce grand artiste a travaillé jusqu'au dernier jour ; il est mort le 6 novembre 1889 à l'âge de 78 ans, toujours robuste, toujours épris du vrai et du beau. Chevalier de la Légion d'honneur en 1849, il avait été nommé officier de l'ordre en 1870.

Delaunay (Jules-Elie) né à Nantes le 12 juin 1828, mort le 7 septembre 1891.

Entré à l'Ecole des Beaux-Arts en 1848, Delaunay débuta par la peinture religieuse sous la direction de son maître H. Flandrin ; et en 1853 à l'âge de vingt-cinq ans, il obtint le 2e prix au concours pour Rome avec le tableau *Jésus chassant les vendeurs du Temple*. Trois ans après il emportait le 1er prix, (*Retour du jeune Tobie*).

Après son séjour à Rome, Delaunay prit part à presque toutes les Expositions, et chacune lui valut une récompense ; 3e médaille en 1859, 2e médaille en 1863 ; à la suite de l'Exposition Universelle de 1867 où il avait exhibé plusieurs toiles, notamment « *La leçon de flûte*, le *Serment de Brutus*, *Mort de la nymphe Hespérie*,

Portrait de M. X..., il fut nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

Depuis lors, Delaunay s'est consacré surtout au portrait, et il a conquis dans ce genre une grande réputation. Cependant fidèle aux traditions de son premier maître Flandrin, Delaunay n'a pas abandonné la peinture religieuse. C'est ainsi qu'il a décoré de peintures murales la chapelle du couvent de la Visitation Sainte-Marie, à Nantes ; l'Eglise Saint-Nicolas de la même ville possède de lui un *Saint Vincent de Paul* qui surmonte le maître-autel.

Aimé pour la loyauté et l'aménité de son caractère autant qu'il était estimé pour son grand talent, Delaunay remplaça Cabanel à l'Ecole des Beaux-Arts comme chef d'atelier.

Il s'estimait redevable de sa formation intellectuelle au peintre de la frise de Saint Vincent de Paul, Hippolyte Flandrin. Sans qu'il y songeât, Delaunay devait plus encore à son maître, car il a gardé durant toute sa vie quelque chose de « cette attitude inclinée et charmante » qui, au dire de Beulé, distingue Flandrin.

Ce peintre délicat, cet artiste consciencieux, fut membre de presque tous les jurys du Salon ; on avait foi dans son goût comme dans son équité ; il aimait le beau sans parti pris d'école. L'Institut lui avait fait place parmi ses élus. Sa mort prématurée, car à 62 ans il était encore en pleine possession de son talent, a provoqué d'unanimes regrets.

PERSONNAGES POLITIQUES

Anne, duchesse de Bretagne, reine de France, née à Nantes le 26 janvier 1476, morte le 9 janvier 1514.

François II, duc de Bretagne, mort en 1488, ne laissait que deux filles, dont l'aînée, une enfant de douze ans, était appelée à lui succéder. Elle était bien jeune ; les dernières années de la vie de son père avaient été troublées par des intrigues de cour et des drames sanglants que la faiblesse de caractère de François II avait provoqués. Il fallait à la jeune héritière et au duché l'appui d'un bras énergique. Plusieurs prétendants aspirèrent à la main de la petite duchesse qui, profondément bretonne et d'une fierté pleine de hauteur, refusa les sires d'Albret et de Rohan, et accepta Maximilien d'Autriche, empereur d'Allemagne, non encore sacré et qualifié, par suite, de *Roi des Romains*. C'était le premier prince de l'Europe par le rang, et il devait être retenu par les exigences de son gouvernement assez loin de la Bretagne pour que le duché conservât une indépendance à laquelle duchesse et Bretons tenaient passionnément. L'orgueil et l'intérêt trouvaient donc leur compte à cette union. Le mariage fut célébré par procuration, et Anne prit le titre de « *Reine des Romains* ».

Mais Maximilien était décidément trop éloigné ; avant que l'alliance fût irrévocable, survint un autre prétendant, voisin, celui-là, et puissant. Sous prétexte de différends à régler, la régente de France, Anne de Beaujeu, avait dirigé sur Nantes et sur Rennes une

armée française qui occupa plusieurs places ; le roi Charles VIII entra dans Rennes, se proposa comme mari ; Anne de Bretagne ne pouvait refuser un aussi formidable candidat, les fiançailles furent faites sans délai à Rennes, et quinze jours après, le mariage défini-



tif, fut célébré à Langeais, en Touraine (16 décembre 1491). En même temps que Maximilien perdait sa femme, sa fille, fiancée depuis plusieurs années à Charles VIII lui était renvoyée. Jamais mariage royal n'avait été aussi rapidement négocié et conclu ; l'empereur n'eut pas le temps de s'y opposer.

Charles VIII en conquérant Anne de Bretagne avait conquis aussi le duché, car la nouvelle reine

dut, par son contrat de mariage, remettre l'administration de ses états au roi ; Charles gouverna la province pendant la durée de son union avec Anne de Bretagne ; il avait pris ses précautions en conséquence, car ses troupes occupaient les places de Brest, Nantes, Fougères, le Conquet et St-Malo. Anne sut toutefois se faire une place à la cour de France ; soumise à son époux, elle tint son rang, fit observer la décence des mœurs à ses dames dans une cour très jeune. Elle donna quatre enfants au roi, mais tous moururent en bas âge.

Charles VIII témoigna de l'affection et de l'estime à sa femme, mais il n'alla pas jusqu'à l'associer à la direction des affaires publiques ; et quand il partit pour son expédition d'Italie, il laissa la régence du royaume à son beau-frère Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, c'est-à-dire, en fait, à sa sœur l'habile Anne de Beaujeu.

La reine n'aimait pas sa belle-sœur. Elle ne rompit cependant pas avec elle, mais elle maintint haut ses prérogatives honorifiques ; car « c'était une fière bretonne qui était fort superbe et altière à l'endroit de ses égaux, de sorte qu'il fallut à Madame de Bourbon caller et laisser à la reine, sa belle-sœur, tenir son rang et maintenir sa grandeur et majesté ; et ainsi la dame de Beaujeu trouva chaussure à son pied » (Brantôme).

Eut-elle grande affection pour Charles VIII ? ce prince ne se piquait pas d'une grande fidélité, mais il était doux, facile à vivre ; la concorde fut constante entre les deux époux. On a trouvé que la reine Anne pleura avec une ostentation quelque peu théâtrale la mort de Charles VIII (avril 1498), restant deux jours sans boire ni manger, ni dormir « ne répondant autre

chose à ceux qui parlaient à elle sinon qu'elle avait résolu de prendre le chemin de son mari. » (d'Argentré). Elle substitua pour ses vêtements le noir lugubre au blanc qui avait été la couleur du deuil pour les reines de France, et se ceignit d'une cordelière, symbole par jeux de mots de la séparation éternelle amenée par la mort. « J'ai le corps délié. » Son affection put être sincère, pourtant ; elle perdait sa part d'une belle couronne.

Mais ce chagrin se calma vite ; retirée à Nantes où elle avait repris vigoureusement le gouvernement de son duché, elle y accueillit sans effort, en août 1498, quatre mois après la mort de Charles VIII la proposition du nouveau roi, Louis XII, qui, pour rattacher la Bretagne au royaume lui offrait sa main. Les circonstances n'étaient plus les mêmes ; il ne s'agissait plus d'un mariage imposé à la tête d'une armée : Anne acceptait sans nulle répugnance, loin de là, de redevenir reine de France ; mais libre, elle stipula des conditions toutes favorables à l'indépendance de la Bretagne ; par le contrat il fut réglé que l'héritage de la Bretagne passerait au second enfant, mâle ou femelle, des deux époux, l'aîné des fils devant être roi de France, et, le second, duc de Bretagne ; le duché conserverait, même pendant la vie de Louis XII, tous ses droits et libertés, son administration particulière, ses institutions judiciaires, financières, ecclésiastiques, militaires, comme un état tout à fait distinct. Le roi dut s'abstenir de toute immixtion dans le gouvernement de la Bretagne dont le seul souverain était Anne, la « vraye duchesse. »

Le mariage fut célébré à Nantes le 7 janvier 1499. Reine pour la deuxième fois Anne tint sa cour comme

ne l'avait fait encore aucune autre souveraine ; elle appela beaucoup de jeunes filles des meilleures maisons de France et de Bretagne ; ce furent les « Filles d'honneur de la reine ; » elles étaient appointées, les cinq premières à 100 livres de gages, et les autres à 135 livres, petit gage, on en conviendra ; elle les soumit à une règle sévère, leur donnant l'exemple du respect de soi-même, du travail et de la charité pour les malheureux. Par sa conduite elle acquit sur son mari qui aimait la vie d'intérieur, une très grande et légitime influence. Il est à regretter que dans sa passion étroite de bretonne, elle n'ait jamais su se souvenir qu'elle devait affection et fidélité aux intérêts de la France. Deux fois elle commit plus qu'une faute, on doit dire un crime envers le pays qui l'avait adoptée.

En 1501 elle avait arraché, à la faiblesse de Louis XII, que dans le traité de partage du royaume de Naples avec Ferdinand d'Aragon, il fût fait promesse de mariage entre la fille du roi « Madame Claude » âgée de deux ans, héritière de Bretagne, et Charles d'Autriche, petit-fils de Ferdinand d'Aragon par sa mère et de Maximilien d'Autriche par son père, héritier des monarchies d'Autriche et d'Espagne, alors âgé de un an. L'objet de ce mariage était d'empêcher l'union de la Bretagne à la France. Si une telle alliance eût été réalisée, le royaume de France déjà bloqué à l'Est, au Nord et au Sud, par les Etats du futur Charles-Quint, l'eût été aussi à l'Ouest par la Bretagne devenue domaine Austro-Espagnol. Il est évident qu'Anne de Bretagne ne prévoyait pas toute la puissance à venir de Charles-Quint et de sa lutte avec François Ier ; sa vue n'allait pas au-delà de la

satisfaction de ses antipathies mesquines contre les Français, et de son unique préoccupation, empêcher l'union du duché et du royaume.

Le traité à peine signé malgré les efforts des meilleurs conseillers du roi, Louis XII tomba si gravement malade que l'on prévoyait une fin imminente. Anne fit charger à Blois son trésor, ses bijoux, ses meubles et ceux de sa cour sur des bateaux qui descendirent la Loire, et elle se préparait à les rejoindre à Nantes aussitôt que Louis XII aurait rendu le dernier soupir ; il n'était plus question d'un grand deuil comme à la mort de Charles VIII. Un fidèle serviteur, un breton, Pierre de Rohan, le maréchal de Gié, osa faire arrêter les bateaux à Saumur, et les ramener à Blois. Le roi revint à la vie ; Anne exaspérée d'avoir commis une indignité inutile, fit accuser le maréchal de haute trahison, crime tout imaginaire, obtint qu'il fût mis en jugement, s'efforça de circonvenir et d'intimider les juges avec une passion inouie, dépensant trente mille écus de son avoir pour soudoyer des faux témoins. Elle réclamait la peine de mort contre cet audacieux. Les juges reculèrent devant une telle infamie, mais, effrayés, condamnèrent le maréchal de Gié à la porte de ses honneurs et dignités, à une amende et à l'exil. Louis XII laissa commettre l'iniquité.

Trois ans après, nouveau traité à Blois (1504), ; le premier était confirmé quant au projet de mariage. Anne était tenace, on le voit, mais il y avait cette aggravation que la dot de Claude devait comprendre, outre la Bretagne, le comté de Blois et la Bourgogne ; c'était couper la France en deux au profit du petit-fils de Maximilien l'époux éphémère, mais regretté. Il ne s'agissait plus de sauvegarder l'indépendance de la

Bretagne, souci qu'à la rigueur on pouvait comprendre chez une femme passionnée et à courte vue politique ; la mesure portait plus loin ; Anne démembrait le royaume de son mari, cette France odieuse. Heureusement la clameur publique assaillit le pauvre roi ; ses ministres, le Parlement, les Etats-Généraux le supplièrent *à genoux* de ne pas exécuter un traité aussi funeste. Enfin pour couper court à de nouvelles tentatives qui, selon l'expression du roi lui-même, eussent équivalu à « une alliance entre les chats et les souris, » Louis XII consentit à fiancer sa fille Claude, héritière présomptive de Bretagne, avec François comte d'Angoulême, héritier présomptif de la couronne de France. On peut s'imaginer la fureur de « sa Bretonne » ainsi qu'il l'appelait lui-même. Non seulement ses plans étaient déjoués, mais elle voyait assurée la fortune des fils de cette Louise de Savoie, comtesse d'Angoulême, une femme galante dont la conduite indignait la vertu austère de la reine, et dont le caractère n'était pas moins hautain et passionné. Rivalité de femmes avait failli amener la ruine de la France. Les députés de la Bretagne, meilleurs juges que leur duchesse, de ce qui convenait au duché, s'étaient pourtant présentés au roi pour appuyer la demande des Etats-Généraux en faveur du mariage de Claude avec François.

La dévotion peu éclairée de la reine Anne s'émut lors qu'en 1510 le pape Jules II, ayant noué une coalition contre le roi de France, Louis XII dut y répondre à main armée. Elle ne distinguait pas entre Jules II, souverain temporel et belliqueux, ennemi tout politique, allié d'autres Etats purement laïques, et le chef spirituel de la catholicité complètement en

dehors du conflit. Anne s'efforça d'empêcher Louis XII de répondre au canon par le canon ; il fallut qu'une assemblée du clergé rassurât la conscience du roi. La reine, obstinée, excita le clergé breton à protester avec violence contre la décision des autres évêques ; et Louis fatigué de cette opposition aveugle, avertit sa femme par un apologue qu'elle pourrait perdre son influence si elle voulait en abuser : « Autrefois, lui « dit-il, les biches étaient armées de cornes comme les « cerfs ; elles furent tentées de s'en prévaloir pour « dominer ; le ciel les en punit en les privant de leurs « armes. Pensez-vous être plus savante que toutes les « Universités qui sont d'accord avec le Concile ? Et « vos confesseurs ne vous ont-ils pas appris que les « femmes n'ont pas voix dans l'Eglise ? »

Le roi Henri VIII d'Angleterre avait dans cette ligue pris parti contre la France ; ce n'était pas un pape ; Anne le lui fit bien sentir. Comme duchesse de Bretagne elle fournit un contingent sérieux à la guerre ; une flotte de 20 navires équipés dans les ports du duché, à Brest, à Nantes, à Morlaix, sortit sous les ordres de Prégent de Bidoux et d'Hervé Porsmauguer, amiral de Bretagne, (août 1513), rencontra à la hauteur d'Ouessant une flotte anglaise forte de plus de 60 voiles, l'attaqua. Il en avait été coulé, démâté ou chassé plusieurs, quand le feu prit au vaisseau amiral breton la « *Belle Cordelière* » armée de 100 canons et montée par 1200 hommes. Porsmauguer commandait en personne ce magnifique bâtiment ; il le lance tout en feu sur le vaisseau amiral anglais, *la Régente*, l'accroche de ses grappins d'abordage, et les deux vaisseaux sautèrent en même temps. Les Anglais terrifiés s'enfuirent.

Cet exploit fut la dernière joie que put goûter Anne de Bretagne, qui cinq mois après mourut (4 janvier 1514) à l'âge de 37 ans.

Anne quoique légèrement boîteuse, avait de la majesté dans l'attitude ; les contemporains prétendent qu'elle était belle ; cependant les portraits que l'on conserve d'elle n'en laissent rien soupçonner. Une tradition veut que l'une des quatre statues placées aux quatre angles du merveilleux tombeau qu'elle fit élever à son père François II (aujourd'hui dans la cathédrale de Nantes), la *Justice*, reproduise les traits de la reine-duchesse. Cela est possible, car on retrouve dans cette statue, idéalisée comme toute œuvre d'artiste, le grand front bombé, étroit et têtu, et les traits incorrects que les portraits nous font voir. Le charme fait défaut. L'éducation de la princesse avait été soignée ; elle savait du latin et du grec, et aimait les lettres quoique son goût fût peu châtié.

Elle se plut aussi à encourager les arts. Outre le « Livre d'heures de la reine Anne » ce splendide chef-d'œuvre d'enluminures qu'elle fit exécuter, c'en serait assez du tombeau de son père pour prouver qu'elle savait encourager un grand artiste. Son administration locale en Bretagne fut bienfaisante ; le duché si cruellement éprouvé pendant plus d'un siècle, se releva de ses ruines. On comprend que les Bretons aient gardé de la « duchesse Anne, » la « bonne duchesse, » un souvenir affectueux. Nul ne porta plus haut le sentiment de ses droits, l'orgueil légitime de sa race ; elle fut bretonne avant tout, bretonne au point d'oublier qu'elle était par deux fois, reine de France, et qu'elle devait au moins le respect aux intérêts de cette seconde patrie.

Fouché (Joseph) né le 29 mai 1763 près de Nantes, mort à Trieste le 29 décembre 1820.

Fouché ne peut être rangé dans la catégorie des hommes célèbres ; mais sa vie et la part qu'il prit à des événements très considérables de notre histoire



l'ont rendu trop fameux pour qu'il soit possible d'omettre sa biographie, et de ne pas la placer parmi celles des Nantais qui ont figuré dans nos annales.

Fils d'un armateur Fouché fut destiné d'abord à la marine ; mais la délicatesse de son tempérament fit décider qu'il entrerait dans la carrière de l'enseignement. Il annonçait des dispositions pour les sciences mathématiques, et après de bonnes études au Collège

des Oratoriens de Nantes, il acheva son éducation dans la maison principale de l'Oratoire, à Paris, puis professa dans divers collèges, à Arras particulièrement, où il se lia avec Robespierre, puis à Nantes où il devint Préfet des études au collège. Il ne fut néanmoins pas engagé dans les Ordres.

La Révolution éclata. Fouché en adopta les principes avec une extrême ardeur ; il quitta le collège, et les électeurs de Nantes l'élurent député à la Convention. (Septembre 1792). Il y renoua sa liaison avec Robespierre, et entré dans le Comité d'Instruction Publique il entretint des relations avec Condorcet et Vergniaud, ses collègues. Ambitieux il déploya un grand zèle révolutionnaire, vota la mort de Louis XVI avec des commentaires exaltés et s'associa à toutes les mesures de rigueur contre les émigrés et les suspects. La Convention l'envoya à Nevers pour y combattre la réaction ; il y montra un civisme tel qu'il fut bientôt adjoint à Collot-d'Herbois chargé de châtier l'insurrection lyonnaise.

Commission militaire, fusillade en masse où furent mitraillés plus de 1700 individus, attestèrent la férocité de son zèle sans en prouver la sincérité. La règle de conduite de Fouché fut constante, se mettre du côté du plus fort ; il avait été l'ami de Chaumette et de Danton tant qu'ils furent puissants ; il applaudit à leur mort. Pressentiment ou imprudence il abandonna Robespierre quelques semaines avant le 9 Thermidor ; et quand le dictateur tombé ne pouvait plus se défendre, il lui imputa la responsabilité de ses propres excès à Lyon. Les temps n'étaient plus les mêmes, et Fouché répudiait les actes de son proconsulat, se plaignant que l'on « jetât les couleurs sanglantes d'une

féroce injustice sur son caractère vertueux et sensible. » C'était en vain ; les Thermidoriens ne prirent pas le change, et Fouché dut manœuvrer avec une très grande souplesse pour éviter la proscription.

Puis, pour se rendre utile, il se lia avec Babeuf, et initié aux plans de la conspiration, en vendit le secret à Barras qui le paya par un intérêt dans les fournitures de l'armée, puis par l'emploi d'ambassadeur près la République Cisalpine, à Milan, (1798). Il faillit y amener des troubles sérieux par ses intrigues et n'y put rester que quatre mois.

De retour à Paris, il continua à épier les efforts des Jacobins, ses amis, qui combattaient les tendances trop réactionnaires, à leur avis, du Directoire, et à vendre leurs secrets à Barras et à Joubert, commandant de l'armée de Paris. Un homme aussi peu scrupuleux, perspicace, intrigant, habile à se lier avec tous et à ne pas se compromettre auprès de ceux qu'il trahissait, parut propre à organiser la police politique ; et le 20 juillet 1799 Fouché était nommé Ministre de la police générale.

Il avait trouvé sa voie : désormais c'est par des moyens de police qu'il développera et assurera sa fortune. Absolument indifférent, par scepticisme, à toute opinion, insinuant, flatteur, froid avec des allures de bienveillance, Fouché eut bientôt des relations dans tous les partis, chez les Jacobins et chez les royalistes qu'il surveillait et qu'il ménageait à propos.

Après le 18 Brumaire auquel il avait coopéré, le ministre de la police tempéra discrètement les rigueurs de la réaction contre les républicains et obtint des mesures de clémence envers les émigrés. Il faut reconnaître que ces manœuvres furent utiles au gou-

vernement consulaire. Fouché n'oublia jamais ses intérêts particuliers ; les maisons de jeu étaient soumises à une taxe perçue par des fermiers privilégiés, sous la surveillance de la police. Le ministre se fit remettre par les fermiers une forte prime quotidienne prélevée sur les bénéfices ; ajoutons qu'il employait une grande partie de cet argent à faire espionner les partis hostiles. Aussi connut-il les projets des royalistes ; s'il ne put prévenir le complot de la machine infernale de la rue St-Nicaise, du moins réussit-il à en arrêter les auteurs principaux, en même temps que par son habituel calcul d'équilibre il donnait satisfaction aux soupçons obstinés de Bonaparte en faisant déporter des républicains. Malgré ce sacrifice Fouché, toujours suspect au maître, perdit en décembre 1802 le ministère qui fut supprimé ; mais il fut dédommagé par une sénatorerie qui lui rapportait 60.000 francs de revenus, et par une gratification de 1200.000 francs.

Cette demi-disgrâce prit fin lorsque Bonaparte devenu empereur jugea nécessaire de réorganiser la police politique. Fouché fut rappelé au ministère rétabli (juillet 1804) : il y resta six ans. Ce fut la période la plus brillante de sa carrière ; il rendit des services signalés non seulement par sa vigilance à l'égard des malfaiteurs vulgaires, et à l'égard aussi des conspirateurs, mais par l'influence de ses conseils directs ou insinués adroitement qui tempérèrent plus d'une fois les excès du despotisme impérial. Les récompenses ne lui manquèrent pas ; il fut fait duc d'Otrante, et pourvu d'une riche dotation.

Il est toutefois dans la nature des choses que l'habileté ne suffit pas toujours sans l'honnêteté.

Fouché aimait l'intrigue par tempérament, il ne

pouvait se contenir dans ses attributions ; et il intervint ou par zèle inconsidéré ou par calcul pour se rendre indispensable, dans des affaires qui ne le concernaient pas, par exemple dans celle du divorce de Napoléon, dans des négociations occultes avec le Ministère anglais en vue de contraindre l'Empereur à la paix générale, et dans d'autres machinations mystérieuses, suspectes, qui tendaient à l'imposer comme l'homme dangereux, mais indispensable. Fatigué de tant de manœuvres perfides, Napoléon lui retira son portefeuille en 1810, le nomma gouverneur de Rome, puis avant que Fouché ne se fût rendu à ce poste d'exil, il allait le faire arrêter ; l'ex-ministre s'enfuit à Florence et se préparait à quitter l'Europe. La grande-duchesse Elisa, sœur de l'empereur, obtint enfin qu'il pût rentrer en France.

Le duc d'Otrante fit naître toutes occasions de se rapprocher du maître auquel il donna des conseils fort sages, mais superflus, sans gagner sa confiance. Aussi pendant la campagne de 1813 Napoléon toujours inquiet des agissements de Fouché le nomma gouverneur général des provinces Illyriennes pour l'éloigner de Paris. L'exil fut court. En février 1814, l'Illyrie reconquise par l'Autriche, Fouché rentra en France, ne craignit pas d'annoncer la chute imminente du régime impérial, et se mit en relations avec les notables royalistes pour préparer le retour des Bourbons.

Bien que non employé officiellement par la Restauration le duc d'Otrante conserva ses rapports confidentiels avec l'entourage du roi. Quand Napoléon revint de l'Ile d'Elbe, à la première nouvelle du débarquement Louis XVIII fit offrir à Fouché le ministère de la police ; il était trop tard ; mais Napoléon ayant

fait à son tour la même proposition, elle fut acceptée. Puis Fouché pressentant l'échec de cette nouvelle aventure impériale, se prépara avec sa grande souplesse d'intrigue, pour les événements prévus ; il flattait les patriotes, ménageait les royalistes, et à tous il paraissait l'homme nécessaire. Aussi quand après Waterloo, fut institué un gouvernement provisoire de cinq membres, Fouché y figura au premier rang, désigné par les deux partis.

Dans ces circonstances critiques la perspicacité et l'habileté de Fouché furent très utiles ; il aida au retour de Louis XVIII, facilita le départ de Napoléon, prévint le sac de Paris que les alliés auraient pillé s'il y eût défense comme en 1814 ; il ralentit dans ce but, le mouvement des armées coalisées et donna le temps aux débris de l'armée impériale de se retirer derrière la Loire. Le roi le paya en lui rendant le portefeuille de la police, car il croyait Fouché nécessaire. Fidèle à son rôle de modérateur, le duc d'Otrante s'efforça d'amener le gouvernement royal à des mesures de clémence ; la première liste de proscription préparée par la cour comprenait 3.000 noms ; Fouché contribua beaucoup à la faire réduire à 57 ; les patriotes ne lui en surent nul gré ; ils le firent responsable de ces cinquante-sept proscriptions, et les royalistes furent exaspérés de tant de faiblesse, qu'ils appelaient une complicité avec les vaincus.

Nul, en effet, ne voulait croire à la sincérité d'un homme connu pour tromper tout le monde. La place du conventionnel régicide, du mitrailleur de Lyon, n'était pas dans les conseils de la monarchie restaurée ; il y était suspect. Du moins Fouché eut-il le talent de faire une retraite honorable ; il prit publi-

quement parti en faveur des idées libérales, et par des rapports et des notes publiques, il signala le danger des passions réactionnaires. La fureur des ultras fut extrême, et Fouché donna sa démission qu'il avait ainsi volontairement préparée (Septembre 1815).

Comme dernier exemple du succès immoral de la duplicité, Fouché reçut en se retirant, deux faveurs du roi qui le maria à Mlle de Castellane, de l'une des premières maisons de Provence et le nomma à l'ambassade de Dresde. Ce fut le terme de cette étrange fortune. Frappé comme régicide par la loi de banissement de janvier 1816, Fouché se retira à Prague, se fit naturaliser autrichien et alla mourir à Trieste en 1820, laissant un héritage de 14 millions.

Telle a été la vie agitée d'un homme sur lequel il est fort difficile de porter un jugement définitif. S'il fut sincère dans ses opinions républicaines au début de sa carrière publique, il se laissa emporter par la peur ou par l'ambition à des excès de férocité. Ses volte-face de terroriste en thermidorien, de thermidorien en serviteur du 18 Brumaire ont eu, hélas! de nombreux modèles parmi ses contemporains. Pourquoi les lui a-t-on reprochées plus qu'à d'autres? C'est que Fouché sembla n'avoir jamais cédé à un entraînement, ce qui, dans une certaine mesure, pourrait pallier des torts de ce genre, mais avoir obéi à de froids calculs. Il fut de ceux dont les gouvernements se servent avec précaution, qu'ils paient, mais qu'ils ne peuvent estimer. L'Empire et la Restauration l'ont comblé et disgracié en toute logique. On peut cependant reconnaître chez Fouché, depuis le 18 Brumaire, une tendance constante à la modération, au rapprochement des partis ; il fut le protecteur bienfaisant de

gens qui ne lui en témoignèrent nulle gratitude ; dans l'intimité il eut des amis. Nature complexe, ni foi ni conscience, vie trouble, mémoire au moins équivoque.

Cacault (François) né à Nantes en 1742 mort à Clisson 1er Novembre 1805.

Cacault, d'une famille de modeste bourgeoisie, fit à Nantes ses premières études, alla les compléter à Paris, où il obtint ensuite à l'âge de vingt ans, un emploi de professeur de mathématiques à l'Ecole militaire. Influence du milieu ou chaleur de jeunesse, le professeur eut une affaire d'honneur qui se termina malheureusement pour son adversaire (1769) ; la famille du blessé était puissante, Cacault dut fuir sa vengeance. Il se hâta de quitter Paris et son goût prononcé pour les arts dirigea ses pas vers l'Italie. Les ressources du mathématicien sans place étaient des plus modiques ; il dut faire la route à pied, et arriva à Rome *avec tout son bagage dans un mouchoir*. Comment pourvut-il à ses premiers besoins ? les renseignements font défaut ; on rapporte que de jeunes peintres français vinrent en aide à leur compatriote et lui procurèrent des leçons. Cacault étudia en même temps la langue italienne, et perfectionna son éducation artistique dans les musées.

Après six ans il put revenir à Nantes où le maréchal d'Aubeterre, commandant des forces des Etats de Bretagne, le prit comme secrétaire pour un voyage en Italie. Pendant ce deuxième séjour Cacault se créa d'utiles relations ; et en 1785 il fut nommé secrétaire d'ambassade à Naples, et en 1791 on le chargea des affaires de France près de la même cour. Les circonstances étaient difficiles, car la cour de Naples, toute

sous l'influence de la reine Caroline, dissolue, violente, ennemie passionnée des idées libérales, était emportée dans le courant de la coalition. De retour à Paris, Cacault fut attaché au ministère des affaires étrangères (13 janvier 1793). L'assassinat de Basseville à Rome créait à la République de sérieux embarras ; Cacault qui connaissait bien l'Italie et les Italiens fut envoyé à Rome pour négocier avec le Pape et en obtenir une légitime satisfaction ; il ne put parvenir à sa destination, car les troupes de la coalition occupaient Rome, et il fut retenu à Florence. Du moins put-il s'y rendre utile, car il parvint à détacher le Grand-Duc de la coalition européenne.

En récompense Cacault fut nommé ministre plénipotentiaire à Gênes, et quand le général Bonaparte eut contraint le St-Siège à traiter. Cacault lui fut adjoint pour les négociations qui aboutirent au traité de Tolentino (1797). De retour en France, l'année suivante, François Cacault fut élu par la Loire-Inférieure député au Conseil des Cinq Cents ; c'était un travailleur; on lui doit la présentation à l'Assemblée d'un mode de reddition de comptes auquel seraient soumis tous les ministres ; les événements ne permirent pas d'y donner suite. Après le 18 Brumaire Cacault s'attacha au nouveau gouvernement, et le Premier Consul qui l'appréciait depuis Tolentino, le nomma ambassadeur à Rome, en 1801 pour les délicates négociations relatives au Concordat ; son expérience des hommes et du milieu furent d'une grande utilité.

L'accord terminé il rentra en France en 1803, fut nommé au Sénat (an XII) et commandant de la Légion d'Honneur le 25 prairial an XIII. Sa santé était altérée ; pour goûter un repos nécessaire, Cacault vint se

fixer à Clisson dont les sites charmants l'attiraient comme ils attirèrent David, Talma, Boïeldieu. Il y fit bâtir un musée pour y installer la collection précieuse d'antiques et de tableaux que dans ses voyages en Italie il avait peu à peu réunie ; bien qu'il fût sans fortune et d'une intégrité absolue, son flair des bonnes occasions lui avait permis de grouper patiemment de précieuses richesses artistiques. Le temps lui manqua pour achever son entreprise ; il mourut le 1er Novembre 1805. Son frère offrit de céder la collection au gouvernement à la condition qu'il serait consacré 30.000 francs à l'achèvement du musée qui deviendrait propriété nationale. Les bureaux furent inertes ; la ville de Nantes plus avisée acheta la collection qui a contribué à former son beau musée.

P. S. Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort du général Mellinet, né à Nantes en 1798, et qui, après une carrière glorieuse, était venu y finir ses jours, entouré de la vénération de tous. Le général Mellinet était le doyen des officiers-généraux français.

Si nous ne pouvons lui consacrer ici une notice biographique, au moins devons-nous mentionner ce nom si respectable en attendant une édition ultérieure.

FIN

St-Amand (Cher). Imp. de DESTENAY, Bussière Frères.

